



Rapport Annuel 2007/2008



Organisation Internationale du Cacao

RAPPORT ANNUEL 2007/08



Organisation Internationale du Cacao (ICCO)

TABLE DES MATIERES

1.	MANDAT ET PRIORITÉS DE L'ICCO	1
I.	PRIX DU CACAO, REVENUS DES AGRICULTEURS ET RECETTES À L'EXPORTATION	1
II.	ACCÈS AU MARCHÉ, INFORMATION SUR LE MARCHÉ ET DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ	1
III.	ÉCONOMIE CACAOYÈRE DURABLE	1
2.	STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE L'ICCO	2
I.	MEMBRES DE L'ICCO	2
II.	CONSEIL ET ORGANES SUBSIDIAIRES	2
III.	SECRETARIAT	10
IV.	BUDGET ADMINISTRATIF ET COMPTES POUR 2007/2008	10
V.	PUBLICATIONS DE L'ICCO	11
VI.	SITE INTERNET	11
VII.	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU CALENDRIER CACAOYER 2007/2008	12
3.	LE MARCHÉ MONDIAL DU CACAO	13
I.	PRODUCTION	13
II.	CONSOMMATION	13
III.	STOCKS	15
IV.	PRIX	15
4.	RELEVER LES DÉFIS AUXQUELS EST CONFRONTÉE L'ÉCONOMIE CACAOYÈRE MONDIALE	18
I.	TABLE RONDE SUR UNE ÉCONOMIE CACAOYÈRE DURABLE (RSCE)	18
II.	PESTICIDES ET RÉSIDUS DE PESTICIDES	20
III.	LES MEILLEURES PRATIQUES CONNUES EN CACAOUCULTURE	20
5.	PROJETS SUR LE CACAO	23
I.	PROJETS EN COURS DE MISE EN ŒUVRE	23
(I)	PROJET « QUALITÉ TOTALE » EN CÔTE D'IVOIRE	23
(II)	AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA QUALITÉ DU CACAO : UNE APPROCHE PARTICIPATIVE (MATÉRIEL GÉNÉTIQUE II)	24
(III)	ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU CACAO DANS LES PAYS PRODUCTEURS	25
(IV)	RÉSISTANCE DE L'HÔTE POUR UNE MAÎTRISE DURABLE DU FOREUR DES CABOSSES	25
(V)	ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LES POSSIBILITÉS DE CULTURE BIOLOGIQUE DU CACAO DANS LES PAYS D'AFRIQUE OCCIDENTALE	26
II.	PROJETS ACHEVÉS EN 2007/2008	26
(I)	PROJET PILOTE SUR LA GESTION DES RISQUES DE PRIX POUR LES CACAOUCULTEURS EN CÔTE D'IVOIRE	26
(II)	PRÉVENTION ET GESTION DE LA PROPAGATION MONDIALE DES NUISIBLES ET DES PATHOGÈNES DU CACAO : LEÇONS TIRÉES DU PROJET SUR LE BALAI DE SORCIÈRE	27

1. Mandat et priorités de l'ICCO

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a été créée en 1973 sous les auspices des Nations unies pour administrer les dispositions de l'Accord international de 1972 sur le cacao et des accords successifs. L'Accord actuel a été conclu à Genève en mars 2001, lors d'une Conférence internationale des Nations Unies sur le cacao. Il a été appliqué à titre provisoire le 1er octobre 2003, et il est entré en vigueur définitivement le 2 novembre 2005.

L'Organisation compte actuellement 42 États membres exportateurs et importateurs ayant pour mandat explicite d'œuvrer envers les objectifs de l'Accord international de 2001 sur le cacao, qui sont les suivants:

- (a) *Promouvoir la coopération internationale dans tous les secteurs de l'économie cacaoyère mondiale ;*
- (b) *Fournir un cadre approprié pour la discussion de tous les aspects relatifs aux divers secteurs de cette économie ;*
- (c) *Contribuer au renforcement des économies cacaoyères nationales des États membres, notamment par l'élaboration de projets pertinents à soumettre aux institutions compétentes en vue de leur financement et de leur mise en œuvre ;*
- (d) *Contribuer à un développement équilibré de l'économie cacaoyère mondiale dans l'intérêt de tous les membres par la mise en place de mesures appropriées, notamment :*
 - (i) *en promouvant une économie cacaoyère durable;*
 - (ii) *en promouvant les recherches et l'application de leurs résultats ;*
 - (iii) *en promouvant la transparence de l'économie cacaoyère mondiale par la collecte, l'analyse et la diffusion de statistiques pertinentes et la réalisation d'études appropriées ; et*
 - (iv) *en promouvant et en encourageant la consommation de chocolat et de produits à base de cacao afin d'accroître la demande, en coopération étroite avec le secteur privé.*

À la recommandation du Comité exécutif, le Conseil a décidé de maintenir, pour le calendrier cacaoyer 2007/2008, les trois domaines prioritaires suivants pour l'exécution de l'actuel Accord international sur le cacao :

I. Prix du cacao, revenus des agriculteurs et recettes à l'exportation

Ce domaine comprend des activités ayant un lien direct

et immédiat avec les prix du cacao, les revenus des cacaoculteurs et les recettes à l'exportation des pays producteurs et exportateurs de cacao. Il est lié au « pilier économique » d'une économie cacaoyère durable. À moins qu'une durabilité économique ne soit assurée, la durabilité sociale et environnementale ne peut pas être dûment prise en compte par les agriculteurs. Ce domaine doit donc être le premier domaine de priorité pour l'exécution de l'Accord.

II. Accès au marché, information sur le marché et développement du marché

Ce deuxième domaine prioritaire comprend toutes les activités requises pour assurer, favoriser et améliorer la capacité des pays producteurs à parvenir plus efficacement et plus facilement au consommateur final, de façon à tirer un avantage économique maximal de la production et de l'exportation de fèves de cacao et de produits de cacao.

III. Économie cacaoyère durable

Le troisième domaine prioritaire comprend toutes les activités liées à une production de cacao durable sur le plan économique, social et environnemental. L'accomplissement de cette durabilité totale devrait permettre, avec l'appui d'activités dans les deux autres domaines, d'améliorer considérablement les revenus des cacaoculteurs. Le concept de « durabilité » englobe les dimensions sociale, économique et environnementale de la production, du commerce, du transport, de l'entreposage, de la transformation et de la fabrication de cacao et de chocolat. Il couvre tous les domaines de préoccupation et d'intérêt des acteurs de l'économie cacaoyère mondiale. Les avantages du « pilier économique » de la production durable devraient toujours compenser largement tous les coûts potentiels de la durabilité sociale et environnementale, grâce à l'amélioration de l'usage des ressources et à l'accroissement de la productivité.

2. Structure et fonctionnement de l'ICCO

Membres de l'Accord international de 2001 sur le cacao (au 30 septembre 2008)

PAYS EXPORTATEURS	PAYS IMPORTATEURS	
	Communauté Européenne	Extra-Communauté Européenne
Brésil	Autriche	Italie
Cameroun	Belgique	Le Stonie
Côte d'Ivoire	Bulgarie	Lestonie
République Dominicaine	Luxembourg	Malte
Equateur	Chypre	Pays-Bas
Gabon	République Tchèque	Pologne
Ghana	Danemark	Portugal
Malaisie	Estonie	Roumanie
Nigéria	Finlande	Slovaquie
Papouasie-Nouvelle-Guinée	France	Slovénie
Togo	Allemagne	Espagne
Trinité-et-Tobago	Grèce	Suède
Vénézuéla	Hongrie	Royaume-Uni
	Irlande	

I. Membres de l'ICCO

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) regroupe toutes les Parties contractantes à l'Accord international de 2001 sur le cacao.

Les États membres de l'Organisation se composent au total de 13 pays exportateurs et 29 pays importateurs de cacao.

Durant l'année cacaoyère 2007/2008, plusieurs pays qui ne sont pas des États membres ont assisté en qualité d'observateurs aux réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires. Ces pays comprennent la Colombie, la Croatie, la République démocratique du Congo, Cuba, l'Inde, l'Indonésie, la Jamaïque, le Madagascar, la République populaire de Chine et le Pérou.

II. Conseil et organes subsidiaires

Le **Conseil international du cacao**, qui est la plus

haute autorité de l'Organisation, regroupe toutes les parties contractantes à l'Accord international de 2001 sur le cacao. Le Conseil, qui est chargé des décisions sur toutes les questions importantes et stratégiques, dirige le secrétariat dans l'exécution de l'Accord et supervise les activités de ses organes subsidiaires : le Comité exécutif, le Comité du marché, la Commission de vérification des pouvoirs, le Comité de promotion, le Groupe de travail d'experts sur la qualité et le Groupe de travail d'experts sur les stocks. Lors de sa 31^{ème} session extraordinaire tenue en janvier 2008, le Conseil a créé un Groupe de travail chargé de négocier un nouvel Accord international sur le cacao. Sa structure organisationnelle en date du 30 septembre 2008 est présentée à **l'annexe I** ci-jointe.

Durant l'année cacaoyère 2007/2008, le Conseil a tenu deux sessions ordinaires et une session extraordinaire sous la présidence de Mme Irina Medvedeva

(Fédération de Russie) :

- la 31ème session extraordinaire, qui s'est tenue les 16 et 17 janvier 2008 à Londres
- la 77ème session ordinaire, qui s'est tenue les 27 et 28 mai 2008 à Berlin
- la 78ème session ordinaire, qui s'est tenue du 17 au 19 septembre 2008 à Londres.

Parmi les observateurs présents aux réunions de l'ICCO figuraient des représentants des organisations intergouvernementales suivantes : Banque africaine de développement, Secrétariat du Commonwealth, Alliance des pays producteurs de cacao, CAOBISCO, Fonds commun pour les produits de base, Organisation internationale du café, Organisation internationale du sucre, Institut international du développement durable, Association européenne du cacao et la CNUCED. Des organisations non gouvernementales telles que la Rainforest Alliance, Oxfam Novib et le Fond mondial pour la nature (WWF) ont assisté aux réunions de la Commission consultative.

Trente et unième session extraordinaire du Conseil, 16-17 janvier 2008, Londres

Durant la 31ème session extraordinaire du Conseil, le Directeur exécutif a présenté un rapport sur les résultats et les recommandations de la première réunion de la Table ronde sur une économie cacaoyère durable. La Table ronde, qui a eu lieu à Accra en octobre 2007, a réuni non seulement des cacaoculteurs, coopératives et exportateurs mais aussi des transformateurs, négociants, fabricants de chocolat et organisations gouvernementales et non gouvernementales. Cette réunion couronnée de succès a culminé par un document intitulé : « L'Agenda d'Accra pour une économie cacaoyère mondiale durable », qui expose les grandes lignes d'un cadre de travail global axé sur la durabilité de ce secteur et définit des domaines d'action prioritaires. L'Agenda d'Accra a été adopté par consensus lors de la réunion de la Table ronde.

Sur la recommandation de la Commission consultative, le Conseil international du cacao a convenu d'établir un Groupe de travail indépendant sur l'économie cacaoyère durable. Il a été décidé que le Groupe

de travail serait composé de représentants d'États membres producteurs et consommateurs de cacao, de la Commission européenne, d'organisations non gouvernementales et d'associations du commerce et de l'industrie, des porte-parole des producteurs et consommateurs auprès de l'ICCO et du Président de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale. La tâche du Groupe de travail sera de préparer la prochaine réunion de la Table ronde. Il a également été décidé que l'ICCO organisera et animera la Table ronde, y compris la réunion du Groupe de travail, et que le Directeur exécutif y assisterait en qualité d'observateur.

Décisions clés des adoptées à la trente et unième session extraordinaire du Conseil

Lors de sa 31ème session extraordinaire, le Conseil a aussi adopté cinq décisions importantes sur le futur de l'Organisation :

1. La prorogation dans son intégralité de l'Accord international sur le cacao de 2001 pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 2008. Cette prorogation a été décidée conformément aux dispositions de l'Article 63, paragraphe 3, qui stipule que le Conseil peut proroger l'Accord, en totalité ou en partie, pour deux périodes n'excédant pas deux années cacaoyères chacune ;
2. La prorogation du mandat du Directeur exécutif en exercice pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 2008 ;
3. La création d'un Groupe de travail chargé de négocier un nouvel Accord international sur le cacao. Le Groupe de travail serait composé de représentants de tous les États membres de l'Organisation, de pays au statut d'observateurs, de la CNUCED, de l'Alliance des producteurs de cacao et du Président et Vice-président de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale.
4. La prolongation du bail des bureaux temporaires de la Commonwealth House, 1-19, New Oxford Street, Londres WC1A 1NU, pour une période de quatre ans à compter du 25 décembre 2008 et jusqu'au 24 décembre 2012 ;
5. L'évaluation de la situation en Côte d'Ivoire en septembre 2009, septembre 2010 et septembre

2011, sur la base d'un rapport du Directeur exécutif, en vue de mettre en oeuvre la décision du Conseil de déplacer le siège social de l'Organisation à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Si le Conseil venait à décider que les conditions requises en Côte d'Ivoire sont remplies à l'une quelconque de ces évaluations, l'Organisation devrait entreprendre le processus de relocalisation. Toutefois, si le Conseil juge, en septembre 2011, que la situation en Côte d'Ivoire ne se prête pas à la mise en oeuvre de la décision de transférer le siège social dans ce pays, le Conseil devra décider sur d'autres possibilités pour abriter le siège.

Soixante-dix-septième session ordinaire du Conseil, 27-28 mai 2008, Berlin

La 77^{ème} session ordinaire du Conseil s'est tenue en mai 2008 à Berlin à l'aimable invitation du gouvernement allemand. À cette occasion, une mise à jour sur les préparatifs de la prochaine réunion de la Table ronde sur une économie cacaoyère durable (RSCE2) a été présentée aux membres. Les membres ont favorablement accueilli l'offre officielle du gouvernement du Trinidad et Tobago d'organiser la prochaine réunion de la Table ronde à Port d'Espagne en mars 2009. Il a également été décidé d'organiser une réunion de préparation de la RSCE2 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en février 2009. Le gouvernement suisse a annoncé son engagement à contribuer à la RSCE2, une initiative qui compléterait les fonds disponibles offerts par les gouvernements allemand et néerlandais.

Mme Acquah, Vice-présidente du Comité de gestion de la filière cacao-café en Côte d'Ivoire, a présenté une vidéo sur la prévention du travail des enfants dans la cacaoculture illustrant les efforts entrepris et les accomplissements atteints dans ce pays dans la lutte contre ce problème. Il a par ailleurs été annoncé qu'un séminaire sur la certification du cacao aurait lieu du 10 au 12 juin 2008 à Abidjan. L'atelier de travail a rassemblé plus de 200 participants des quatre coins du globe et a compris une analyse approfondie du processus de certification en Côte d'Ivoire. Le rapport préparé sur les bases du séminaire offre des

recommandations sur les pratiques de travail et les conditions socio-économiques dans la communauté agricole et des directives sur les futurs programmes d'assistance et de remédiation.

Décisions clés adoptées à la soixante-dix-septième session ordinaire du Conseil

Lors de sa 77^{ème} session ordinaire, le Conseil a également adopté les recommandations faites en janvier 2008 par le Panel ad hoc sur le cacao fin (« fine » ou « flavour »). En conséquence, l'Annexe « C » révisée, approuvée par le Conseil lors de cette session, a remplacé l'Annexe « C » existante de l'Accord international sur le cacao de 2001. Il a été convenu que la prochaine réunion du Panel ad hoc sur le cacao fin (« fine » ou « flavour ») se tiendrait en 2010 pour que tous les États membres bénéficient de suffisamment de temps pour préparer la documentation à l'appui de leur incorporation dans la liste qui figure à l'Annexe « C » de l'Accord (Un complément d'information est fourni à la page 10).

À cette même session de Berlin, le Conseil a convenu de donner mandat au Directeur exécutif de signer un nouveau bail pour les locaux occupés à l'heure actuelle à la Commonwealth House, New Oxford Street, Londres.

Le Conseil a par ailleurs adopté la révision du Règlement administratif de l'Organisation. Suite à une requête du gouvernement de l'Équateur, le Conseil a accepté de porter de cinq ans à dix ans le délai restant pour le règlement des arriérés de contributions dus par ce pays. Le Conseil a également adopté le 1^{er} octobre comme journée nationale du cacao et du chocolat.

Soixante-dix-huitième session ordinaire du Conseil, 17-19 septembre 2008, Londres.

Lors de sa 78^{ème} session ordinaire tenue en septembre 2008 à Londres, le Conseil a, entre autres décisions, approuvé le budget administratif pour l'année cacaoyère 2008/2009 et le programme de travail de l'Organisation pour 2007/2008. Le Conseil a en outre adopté un nouveau programme de travail ambitieux pour l'année cacaoyère 2008/2009.

Le Conseil a élu à l'unanimité Dr Victor Iyama (Nigéria) Président du Conseil et M. Manuel Altimira Alegre (Espagne) Président du Comité exécutif pour l'année cacaoyère 2008/2009.

Tous les délégués et membres du personnel avaient été conviés à la réception généreusement organisée à l'ambassade de Russie à Londres par l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, Son Excellence Yury Fedotov. À cette occasion, le Directeur exécutif a remis la « golden cocoa pod » à Mme Irina Medvedeva (Fédération de Russie), Présidente sortante du Conseil.

Les membres de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale ont nommé Dr José Antonio Martinez (République dominicaine) Président de cet organe pour les deux années à venir. Le Conseil en a pris note et a exprimé sa sincère gratitude à M. Tony Lass MBE (Royaume-Uni) pour l'excellence dont il a fait preuve dans ce rôle durant les quatre dernières années cacaoyères.

Réunions du Comité exécutif

Durant la période considérée, le **Comité exécutif**, qui s'occupe essentiellement des questions financières et opérationnelles, a tenu trois réunions sous la présidence du Dr Victor Iyama (Nigéria).

Au cours de l'année en question, le Comité s'est penché sur de très importantes questions administratives, budgétaires et relatives au personnel. Parmi ces questions figuraient notamment le budget administratif provisoire pour l'exercice financier 2008/2009 et les rapports d'avancement sur les projets en cours, tels que soumis par le secrétariat.

Le Comité exécutif a également examiné régulièrement des rapports sur le paiement des contributions au budget administratif, le relevé des recettes et des dépenses et la situation financière pour l'exercice budgétaire en cours.

Lors de la 135ème réunion du Comité exécutif tenue

en janvier 2008, le secrétariat a présenté une analyse de la situation du marché du cacao couvrant la période allant de septembre à décembre 2007. À cette réunion, le Comité a accueilli M. Guy Sneyers, Directeur des opérations du Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Le Directeur exécutif a présenté un rapport sur le subventionnement des projets et informé les membres des contraintes financières auxquelles le FCPB est confronté. Il a instamment demandé aux membres de rechercher des sources de financement centralisées et décentralisées. Il a rappelé que l'ICCO et le FCPB avaient convenu de quatre domaines prioritaires pour le financement de projets durant la période allant de 2008 à 2012, à savoir :

- Gestion de la filière cacao pour la qualité totale ;
- Accès au marché et développement du marché ;
- Production cacaoyère durable ; et
- Gestion des risques de prix.

Le Comité exécutif a donné mandat au secrétariat de l'ICCO d'identifier des sources alternatives de financement des projets de l'ICCO. Les possibilités avancées ont englobé des agences de financement multilatéral, le secteur privé, des donateurs bilatéraux et un co-financement par les pays bénéficiaires.

Parmi les autres décisions prises par le Comité à sa 135ème réunion en janvier 2008, on peut citer l'approbation du bilan vérifié de l'Organisation pour l'exercice clos le 30 septembre 2007 et des rapports des vérificateurs désignés par ses membres exportateurs et importateurs. Le Comité a renouvelé la désignation de MM. Horwath Clark Whitehill comme vérificateurs des comptes pour l'année cacaoyère 2007/2008. La nomination de M. Peter Egundebi (Nigéria) et de Mme Christine Rabenschlag, de la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne, aux postes de vérificateurs des comptes pour les États membres exportateurs et importateurs, respectivement, a également été renouvelée.

Lors de sa 136ème réunion en mai 2008, le Comité exécutif a délibéré sur des questions administratives et budgétaires et passé en revue les projets en cours et propositions de projets.

Le Directeur exécutif a présenté un rapport sur le projet de gestion de la filière cacao pour la qualité totale en Afrique. Il a informé le Comité que la Fondation Bill & Melinda Gates avait annoncé sa décision de collaborer avec la Fondation mondiale du cacao à la mise en œuvre du programme proposé pour ce continent. En relation avec cette décision, il a été suggéré que l'ICCO devrait explorer la faisabilité de développer le projet directement avec les pays concernés en cherchant des sources de financement alternatives.

En outre, le Comité a passé en revue le manuel sur l'utilisation de pesticides dans la production cacaoyère et convenu que la coordination de la proposition de projet sur le contrôle du virus de l'œdème des pousses du cacaoyer devait être assurée dans le cadre du projet sur la prévention et gestion de la propagation mondiale des nuisibles et des pathogènes du cacao pour maximiser l'efficacité.

Le secrétariat a fourni une vue d'ensemble des aspects relatifs à l'offre et à la demande et aux stocks de fèves de cacao à l'échelon mondial, et a commenté sur les prix atteints à l'heure actuelle sur les marchés. Dans son rapport sur la situation du marché, le secrétariat a également couvert les tendances mondiales à long terme en matière d'offre et de demande et les prévisions annuelles de la production et de la consommation.

Mme Rosanna Milone, représentante d'Eurochocolate, a assisté à la réunion et fourni aux délégués une information sur le prochain festival d'Eurochocolate, organisé sur le thème « Play Chocolate » à Pérouse (Italie) du 18 au 26 octobre 2008.

M. Nicolaus Cromme, du Fonds commun pour les produits de base, a donné un exposé sur la disponibilité de financements sur prêt de projets offerts par cet organisme et leurs modalités.

Lors de la 137^{ème} réunion du Comité exécutif tenue en septembre 2008, le secrétariat a présenté les résultats de l'enquête annuelle de l'ICCO sur la production et la consommation de cacao, soulignant la réponse positive qui est ressortie du rapport préparé chaque

trimestre par les États membres. Le Comité a en outre passé en revue le rapport élaboré par le secrétariat à l'issue du succès du projet pilote sur la gestion des risques de prix pour les cacaoculteurs en Côte d'Ivoire, et demandé au secrétariat de formuler une proposition de suivi visant à mettre en œuvre le projet à plus vaste échelle en Afrique occidentale.

Le secrétariat a fourni aux membres, observateurs et autres parties prenantes une information sur la législation relative aux limites maximales de résidus (LMR) de pesticides récemment introduite dans l'Union européenne (Règlement communautaire 149/2008/CEE), qui est entrée en vigueur le 2 septembre 2008 (Voir le chapitre IV pour de plus amples détails).

Le Comité a recommandé à ce que la proposition de projet « Cacao d'excellence : la promotion de divers terroirs de cacao de haute qualité » soit soumise pour approbation au Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Le but du projet est d'œuvrer vers une plus grande diversification des marchés par l'identification et la caractérisation de terroirs de cacao de haute qualité. Un « Prix international du cacao » serait décerné par la profession à l'occasion du Salon du Chocolat 2009 à Paris.

Groupe de travail sur un nouvel Accord international sur le cacao.

Lors des réunions du Conseil de mai 2008, le **Groupe de travail sur un nouvel Accord international sur le cacao** a tenu sa première session et élu MM. Didier L. Gbogou (Côte d'Ivoire) et Brendan Nevin (Irlande) à la Présidence et Vice-présidence, respectivement. Les procédures et le calendrier des négociations ont été fixés comme suit :

18 juillet 2008 - Date limite de dépôt de propositions par les États membres et observateurs

16-17 septembre 2008 - Réunion de deux jours du Groupe de travail, Londres

8-10 décembre 2008 - Réunion de trois jours du Groupe de travail, Londres

13-14 janvier 2009 - Réunion de deux jours du Groupe de travail, Londres

2-3 juin 2009 - Réunion de deux jours du Groupe de travail/Analyse par le Conseil

15-16 septembre 2009 - Analyse par le Conseil

12-16 octobre 2009 - Conférence internationale sur le cacao, CNUCED, Genève

Les négociations sur un nouvel Accord international sur le cacao seraient conclues à la **Conférence des Nations Unies sur le cacao (CNUCED) organisée à Genève du 12 au 16 octobre 2009**.

À sa seconde session en septembre 2008, le Groupe de travail sur un nouvel Accord international a entamé les discussions en la matière sous la conduite de M. Brendan Nevin, son Vice-président. Le débat général a été axé sur les objectifs et définitions.

Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale

Conformément aux dispositions énoncées au chapitre VII de l'Accord international de 2001 sur le cacao, la **Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale** a été établie afin d'encourager « le secteur privé à s'impliquer activement dans les travaux de l'ICCO ». La Commission a pour mandat de contribuer au développement d'une économie cacaoyère durable ; d'identifier les éléments qui affectent l'offre et la demande et de proposer des mesures pour faciliter l'échange d'informations sur la production, la consommation et les stocks ; et de fournir des conseils sur d'autres questions concernant le cacao. La Commission est composée de sept membres issus du secteur privé dans des pays producteurs de cacao et de sept membres originaires de pays consommateurs

de cacao. Les membres peuvent être représentés par des suppléants et assistés par des conseillers.

Depuis son établissement en mars 2004, sous la présidence de M. Tony Lass MBE (Royaume-Uni), la Commission a fait progresser le concept de durabilité de l'économie cacaoyère mondiale d'une manière décisive.

La Commission consultative a tenu trois réunions au cours de l'année cacaoyère 2007/2008. Ses efforts ont été concentrés sur les préparatifs de la seconde réunion de la Table ronde sur une économie cacaoyère mondiale durable (RSCE2), l'élaboration d'un « Manuel des meilleures pratiques de production cacaoyère, version I » et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet d'analyse de la chaîne de valeur du cacao. Les chapitres IV et V fournissent des informations plus détaillées.

Lors de sa 15^{ème} réunion tenue à Londres en janvier 2008, la Commission consultative a examiné les résultats et les recommandations de la première réunion de la Table ronde sur une économie cacaoyère mondiale durable organisée à Accra en octobre 2007 et remercié le gouvernement du Ghana et des Pays-Bas pour leur généreux parrainage. Les membres ont proposé d'établir un Groupe de travail chargé de préparer la prochaine réunion de la Table Ronde dans le but de maintenir l'excellent momentum de la précédente.

À leur demande, il a été convenu d'inviter des organisations non gouvernementales (ONG) sélectionnées à assister aux réunions de la Commission en qualité d'observateurs.

Une discussion a porté sur la mesure du pourcentage de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao utilisées dans la fabrication du chocolat. Après avoir passé en revue le contexte sur ce sujet et les mesures adoptées pour faire face au problème, la Commission a été informée du fait que l'Institut des matériaux et mesures de référence de l'Union européenne a développé une méthodologie fiable pour détecter les succédanés du beurre de cacao (SBC)

dans le chocolat. Bien que la méthode de mesure du pourcentage de SBC soit éprouvée, l'évaluation de leur utilisation s'est révélée plutôt difficile. Dans sa conclusion, le représentant de la Commission européenne a convenu de fournir à l'avenir plus de renseignements à ce sujet à la Commission consultative, en relation notamment avec le respect des prescriptions de la directive et les procédures d'échantillonnage aléatoire.

La Commission a également discuté du problème des « taxes optimales à l'exportation dans les pays producteurs ». Selon la définition du secrétariat, le taux d'imposition « optimal » est celui qui permet de générer des recettes fiscales suffisamment élevées pour compenser les pertes infligées aux producteurs nationaux tout en contribuant simultanément au trésor public du pays. Dans une mise en garde adressée aux principaux pays producteurs de cacao, le secrétariat a expliqué qu'en conséquence de l'interdépendance des économies nationales, les pays principaux producteurs de cacao doivent prendre conscience du phénomène dit « erreur de généralisation » [« adding-up »], qui pourrait résulter en un déclin des prix du cacao sur le marché mondial, réduisant ainsi les revenus de tous les pays exportateurs de cacao dans leur ensemble. La comparaison des résultats de deux études antérieures de la Banque mondiale et des estimations produites par le secrétariat de l'ICCO au moyen d'un modèle économétrique a montré la bonne concordance entre ces chiffres. La théorie économique selon laquelle les grands pays exportateurs pourraient maximiser les revenus qu'ils tirent du produit de base en appliquant une taxe à l'exportation « optimale » a été réaffirmée.

Lors de la 16ème réunion de la Commission en mai 2008 à Berlin, le Directeur exécutif a décrit le bon avancement des préparatifs de la seconde réunion de la Table ronde sur une économie cacaoyère durable (RSCE2), qui se tiendra à Port d'Espagne, Trinidad et Tobago du 24 au 26 mars 2009.

Le secrétariat a présenté à la Commission le « Manuel des meilleures pratiques de production cacaoyère :

Version I », qui avait été mis à jour depuis la réunion de janvier 2008 (Voir page 37 pour des informations plus détaillées).

Le secrétariat a également présenté un résumé du « Manuel sur l'utilisation de pesticides dans la production cacaoyère », un document préparé par le Dr Roy Bateman, un expert de l'International Pesticide Application Research Centre (IPARC) qui a été publié sur le site Internet de l'ICCO en juillet 2008.

Lors de sa 17ème réunion en septembre 2008, la Commission a examiné plusieurs questions, dont le rapport d'avancement sur les préparatifs de la seconde réunion de la Table ronde sur une économie cacaoyère durable (RSCE2), le « Manuel des meilleures pratiques de production cacaoyère : Version I » et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet sur l'analyse de la chaîne de valeur du cacao, dont les détails sont fournis aux chapitres 4 et 5.

Durant cette session de la Commission, le secrétariat a également fourni les résultats de son analyse approfondie de l'impact de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur le prix des produits à base de cacao. L'analyse, qui a porté sur sept pays consommateurs, a évalué l'impact des impôts indirects et des droits douaniers sur la consommation de cacao durant l'année calendaire 2006. Les résultats ont montré que les gouvernements des pays concernés ont perçu 329 millions d'euros sous forme de TVA sur les importations de fèves de cacao et de produits cacaoyers semi-finis, le taux moyen (pondéré) de la TVA étant de 6,7 %. Les recettes générées par la TVA sur la transformation domestique des fèves de cacao ont été nettement plus basses, atteignant 22,4 millions d'euros au taux moyen (pondéré) de TVA de 8,5 %. Le secrétariat a par ailleurs remarqué que les importations de fèves de cacao et de produits cacaoyers semi-finis des pays producteurs vers les pays consommateurs sont soumises à un droit d'importation moyen (pondéré) de 1,2 % seulement. Ces résultats indiquent que les taxes et droits de douane appliqués aux fèves de cacao et aux produits cacaoyers semi-finis sont relativement bas par comparaison aux taux de TVA en place et aux

droits d'importation versés sur les produits agricoles en général.

Lors de cette réunion, le Directeur exécutif a exprimé, au nom de la Commission, sa sincère gratitude au Président sortant, M. Tony Lass MBE (Royaume-Uni), pour sa remarquable contribution au cours des quatre dernières années. Son remplaçant, le Dr José Antonio Martinez (République dominicaine), a été élu à l'unanimité pour une période de deux ans.

Groupe de travail d'experts sur les stocks

À la 16^{ème} réunion du **Groupe de travail d'experts sur les stocks**, qui s'est tenue en janvier 2008 sous la présidence de M. Philip Sigley, Président-Directeur général de Federation of Cocoa Commerce Ltd., le secrétariat a présenté un rapport sur l'enquête annuelle sur les stocks de fèves de cacao en Europe. Le taux de réponse a été excellent, atteignant 92 %. Les résultats ont indiqué que le total des stocks dans les entrepôts portuaires européens avait diminué de huit pour cent. Le secrétariat a également présenté son évaluation du niveau des stocks mondiaux de fèves de cacao au 30 septembre 2007, en examinant plus particulièrement la distribution géographique des stocks par région. Les résultats ont mis en évidence une baisse de 221 000 tonnes des stocks mondiaux de fèves de cacao par rapport à l'année précédente. Le secrétariat a en outre fourni une description détaillée des méthodologies utilisées pour évaluer le niveau des stocks mondiaux de fèves de cacao.

Selon Mme Pamela Thornton, représentante de la Cocoa Merchants' Association of America (CMAA) et d'Armajaro Asset Management, les stocks de fèves de cacao des États-Unis ont diminué de 16 % par rapport à 2005/2006. Elle a souligné que les stocks étaient adéquats, couvrant plus de la moitié des quantités transformées dans ce pays sur une année.

M. Robin Dand, représentant du London International Financial Futures and Options Exchange (LIFFE), a donné une présentation sur le nouveau système de gestion des matières premières « LIFFE Guardian », qui a remplacé le système de calibrage et d'adjudication

(GATS, pour Grading & Tendering System), dont le but est de protéger l'efficacité et la sécurité des marchés de produits de base du LIFFE. Cette plate-forme entièrement automatisée qui s'appuie sur l'Internet fait appel à des étiquettes à code à barres garantissant la traçabilité des fèves de cacao durant l'ensemble du processus d'évaluation de la qualité.

Panel ad hoc sur le cacao fin (« fine » ou « flavour »)

Le **Panel ad hoc sur le cacao fin (« fine » ou « flavour »)** s'est réuni le 18 janvier 2008 à Londres pour passer en revue l'Annexe « C » de l'Accord international sur le cacao de 2001. L'Annexe "C" dresse la liste des pays producteurs qui sont reconnus comme exportant exclusivement ou en partie du cacao fin. La réunion a été présidée par M. Edward Seguire, de la Guittard Chocolate Company, et le Panel ad hoc a rassemblé les spécialistes les plus éminents du monde en matière de production et de commercialisation de cacao fin.

Les recommandations les plus importantes du Panel ont été les suivantes :

1- Pour la première fois, la République dominicaine a été inscrite sur la liste des producteurs de cacao fin, le cacao fin représentant une proportion de 40 % de ses exportations totales.

2 - Après une baisse à 25 % en 2005, la proportion des exportations de cacao fin de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été ramenée à 75 % du total, un niveau similaire à celui décidé en 1993.

3- Les proportions de cacao fin ont été maintenues à 75 % du total des exportations en Équateur.

Finalement, le Panel a recommandé d'inclure le Costa Rica et le Pérou parmi les pays exportateurs qui produisent exclusivement du cacao fin, dont la liste comprend déjà la Colombie, Grenade, la Jamaïque, Madagascar, Sainte Lucie et Trinité et Tobago.

Le Conseil international du cacao a adopté les recommandations du Panel lors de sa 77^{ème} session

Exporting Countries of Fine or Flavour Cocoa	Share of Fine or Flavour Cocoa of total exports Decision March 2005	Share of Fine or Flavour Cocoa of total exports Decision May 2008
Colombia	100%	100%
Costa Rica	n.a.	100%
Dominica	n.a.	n.a.
Dominican Republic	Not included	40%
Ecuador	75%	75%
Grenada	100%	100%
Indonesia	1%	1%
Jamaica	100%	100%
Madagascar	100%	100%
Papua New Guinea	25%	75%
Peru	n.a.	100%
Saint Lucia	100%	100%
São Tome and Principe	35%	35%
Trinidad and Tobago	100%	100%
Venezuela	75% or 100%	75%

ordinaire en mai 2008. En conséquence, l'Annexe « C » révisée reproduite ci-dessous a remplacé l'Annexe « C » existante de l'Accord international sur le cacao de 2001.

III. Le Secrétariat

Le secrétariat de l'Organisation internationale du cacao assiste le Conseil dans l'exécution des objectifs de l'Accord international de 2001 sur le cacao. Au 30 septembre 2008, il comptait treize membres dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et sept membres dans la catégorie des services généraux (**voir annexe II**)

Durant l'année cacaoyère 2007/2008, plusieurs membres du personnel comptant de nombreuses années de service ont reçu la « golden cocoa pod ». Les premiers lauréats de cette récompense ont été MM. Victor Adjei (Assistant de recherche principal), Alan Banbury (Assistant de conférence principal) et Shastri Persad (Assistant de conférence) en 2007. En 2008, la « golden cocoa pod » a été remise au Dr Jean-Marc Anga (Directeur de la Division économique et des statistiques) ainsi qu'à M. Gabby Owusu-Aninakwah (Greffier des registres),

Melle Sophia Petros (Assistante administrative principale) et Mme Veena Ramgulam (Statisticienne).

IV. Budget administratif et comptes pour 2007/2008

Lors de sa 76ème session ordinaire tenue en septembre 2007, le Conseil a approuvé le budget administratif pour 2007/2008. Ce budget prévoyait des dépenses totales de 2 003 300 £ pour la période, devant être financées principalement par les contributions des Membres qui s'élevaient à 1 827 405 £, soit une contribution par voix de 913 £.

Les dépenses effectives durant l'exercice financier 2007/2008 étaient de 2 003 419 £, tandis que les recettes totales, provenant des contributions des Membres, des intérêts bancaires, de la vente des publications de l'ICCO et d'un transfert de 14 795 £ du Fonds de réserve, s'élevaient à 2 018 098 £.

L'actif net au 30 septembre 2008 avait progressé pour atteindre 2 409 834 £ (2007 : 2 400 720 £), comprenant 1 510 688 £ dans le Fonds de réserve spécial et 899 146 £ dans le Fonds de réserve. Le bilan vérifié et le compte de recettes et dépenses figurent à **l'annexe**

III.

V. Publications de l'ICCO

Documents

Les documents de réunion et les circulaires publiés par le Directeur exécutif en anglais, français, russe et espagnol sont rédigés en interne et transmis aux représentants des pays Membres de l'ICCO, des pays observateurs et des organisations observatrices. Un certain nombre de documents sont également publiés sur le site Internet de l'ICCO (www.icco.org).

Publications et études

L'Organisation assure la collecte, le traitement et la publication de statistiques sur toutes les questions ayant trait au cacao. De fait, son **Bulletin trimestriel de statistiques** du cacao est considéré comme la source de statistiques du cacao faisant le plus autorité dans le monde. L'une des principales sources d'information pour le Bulletin est constituée par les données communiquées par les pays Membres de l'ICCO. Le **Bulletin** fournit des informations statistiques sur le commerce des fèves de cacao, des produits de chocolat et du chocolat, par pays et par région. Il contient également des détails relatifs à la destination des exportations et à l'origine des importations pour les principaux pays exportateurs et consommateurs de cacao, ainsi que des statistiques historiques sur le commerce et la consommation de cacao par pays et par région.

La Division économique et des statistiques publie le **Bilan mensuel de la conjoncture cacaoyère** qui fait rapport sur l'évolution des cours du cacao sur les marchés internationaux. Afin que les Membres puissent y accéder plus facilement, le Bilan est publié tous les mois sur le site Internet de l'ICCO (www.icco.org). Les Membres suivent régulièrement la situation actuelle du marché du cacao lors des réunions de l'ICCO, en s'appuyant sur les bilans mensuels. En outre, les bilans sont envoyés par courrier électronique à toutes les personnes figurant sur la liste de diffusion du secrétariat.

VI. Site Internet

Le **site Internet** de l'ICCO continue d'attirer un large éventail d'utilisateurs, comme en témoignent les demandes d'information quotidiennes, par l'intermédiaire de la rubrique FAQ, qui portent sur l'Organisation et ses travaux ainsi que sur l'industrie cacaoyère et chocolatière. Les données élaborées par la Section des statistiques et d'étude des marchés sur les prix quotidiens des fèves de cacao et les moyennes mensuelles des prix quotidiens suscitent un nombre considérable de consultations du site.

*[En 2008, l'ICCO a enregistré un nombre moyen de plus de 490 000 visites par mois sur son site Internet (2007 : 115 000)].

Parmi les améliorations apportées récemment au site Internet figure un partenariat en matière de contenu avec SHOW, un réseau de partage des connaissances. Le site Internet disponible à l'adresse <http://www.icco.org/statistics/map.aspx> offre un outil de communication puissant : une carte interactive de tous les pays producteurs et consommateurs de cacao, qui illustre la production totale de cacao en tonnes à l'échelon mondial. Un autre clic de la souris sur l'un quelconque des pays producteurs de cacao dévoile la quantité en tonnes produite chaque année dans le pays en question. L'approche est assez innovante puisque chaque pays producteur de cacao est représenté par un indicateur plutôt que par sa situation géographique pour accroître l'utilité et l'importance de ces données.

Par ailleurs, des événements majeurs concernant le cacao organisés par les États membres ou observateurs sont maintenant publiés à l'adresse suivante : <http://www.icco.org/about/events.aspx?cat=Other>

VII. Principaux événements du calendrier cacaoyer 2007/2008

Principaux événements du calendrier cacaoyer 2007/2008		
Octobre 2007	Visite du Directeur exécutif à sa Majesté Otumfuo Osei Tutu II, Asantehene	Accra
Octobre 2007	Table ronde sur une économie cacaoyère durable	Accra
Octobre 2007	Festival d'Eurochocolate	Pérouse
Janvier 2008	Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale (15ème réunion)	Londres
Janvier 2008	Réunion du Conseil international du cacao (31ème session extraordinaire) Comité exécutif (135ème réunion) Groupe de travail d'experts sur les stocks (16ème réunion)	Londres
Janvier 2008	Réunion du Panel ad hoc sur le cacao fin (« fine » ou « flavour »)	Londres
Janvier 2008	Foire de la Confiserie de Cologne (Süßwarenmesse)	Köln
Mars 2008	15ème réunion entre le FCPB et les Organismes internationaux de produits (OIP)	Madrid
Avril 2008	Conférence de l'International Cocoa Initiative sur le travail des enfants dans l'agriculture	Londres
Avril 2008	Réunion du Comité Cacao de la CAOBISCO	Bruxelles
Mai 2008	Réunion de la Fondation mondiale du cacao et de ses organes subsidiaires	Guayaquil
Mai 2008	Assemblée générale annuelle de la Federation of Cocoa Commerce Ltd	Londres
Mai 2008	Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale (16ème réunion)	Berlin
Mai 2008	Réunion du Conseil international du cacao (77ème session ordinaire) Comité exécutif (136ème réunion) Groupe de travail sur un nouvel Accord international sur le cacao (première réunion)	Berlin
Mai 2008	Conférence de la CAOBISCO : « Chocolat, biscuits et produits de confiserie dans un régime alimentaire équilibré au 21ème siècle »	Bruxelles
Juin 2008	Séminaire : « Certification du cacao, facteur de développement en milieu rural »	Abidjan
Septembre 2008	Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale (17ème réunion)	Londres
11-14 Septembre 2008	Réunion du Conseil international du cacao (78ème session ordinaire) Comité exécutif (137ème réunion) Groupe de travail sur un nouvel Accord international sur le cacao (seconde réunion)	Londres

La liste des institutions avec lesquelles l'ICCO a des relations en vertu de son rôle dans le secteur international du cacao est fournie à l'annexe IV.

3. Le marché mondial du cacao

I. Production

La production mondiale de fèves a atteint presque 3,7 millions de tonnes en 2007/2008, une augmentation de près de neuf pour cent par rapport à la campagne précédente. Des conditions climatiques relativement propices ont en effet régné dans la plupart des régions productrices de cacao. Bien que les pays producteurs d'Afrique occidentale aient souffert d'un temps plus sec que d'ordinaire en janvier 2008, la région a bénéficié d'une pluviosité adéquate pour le développement durant la période de croissance. En Asie et en Amérique du Sud, La Niña, qui s'est installée dans l'océan Pacifique tropical durant l'été de 2007, s'est accompagnée d'une perturbation des types de temps habituels. Ces changements ont eu divers impacts sur la production cacaoyère des pays des deux régions. L'Indonésie a été frappée par de lourdes pluies durant la majeure partie de la campagne, tandis qu'un temps changeant a touché les régions productrices de cacao des Amériques, causant des inondations au Mexique et en Équateur à la fin de 2007 et en février 2008, respectivement.

La production a fait un bond de 13 % en Afrique et de 11 % dans les Amériques pour atteindre 2,6 millions de tonnes et 455 000 tonnes, respectivement. En revanche, la production de cacao a fléchi à 585 000 tonnes, soit de presque huit pour cent, dans la région Asie-Océanie. L'Afrique demeure de loin la principale région productrice de cacao puisqu'elle a contribué à 72 % de la production mondiale totale durant l'année cacaoyère 2007/2008, tandis que les parts de la région Asie-Océanie et des Amériques ont atteint 16 % et 12 %, respectivement.

Dans les deux pays producteurs de tête, la Côte d'Ivoire et le Ghana, la principale récolte de la première moitié de la campagne a bénéficié de conditions météorologiques favorables. Ce bon rendement, combiné à l'influence positive d'une hausse des cours mondiaux des fèves de cacao sur les revenus des producteurs, s'est traduit par une amélioration des modes de gestion. Toutefois, l'augmentation considérable du coût des engrais enregistrée durant la campagne a conduit les exploitants à limiter les applications de produits

chimiques, entraînant un rendement plus faible que le niveau potentiel. En Indonésie, le troisième plus grand pays producteur, les effets dévastateurs de la trachéomycose du cacaoyer (VSD) qui s'est propagée dans l'île de Sulawesi ont entraîné un déclin de la production. Le grand nombre de cacaoyers adultes et les pluies excessives dues aux conditions climatiques liées à La Niña ont produit un environnement propice à la prolifération du champignon.

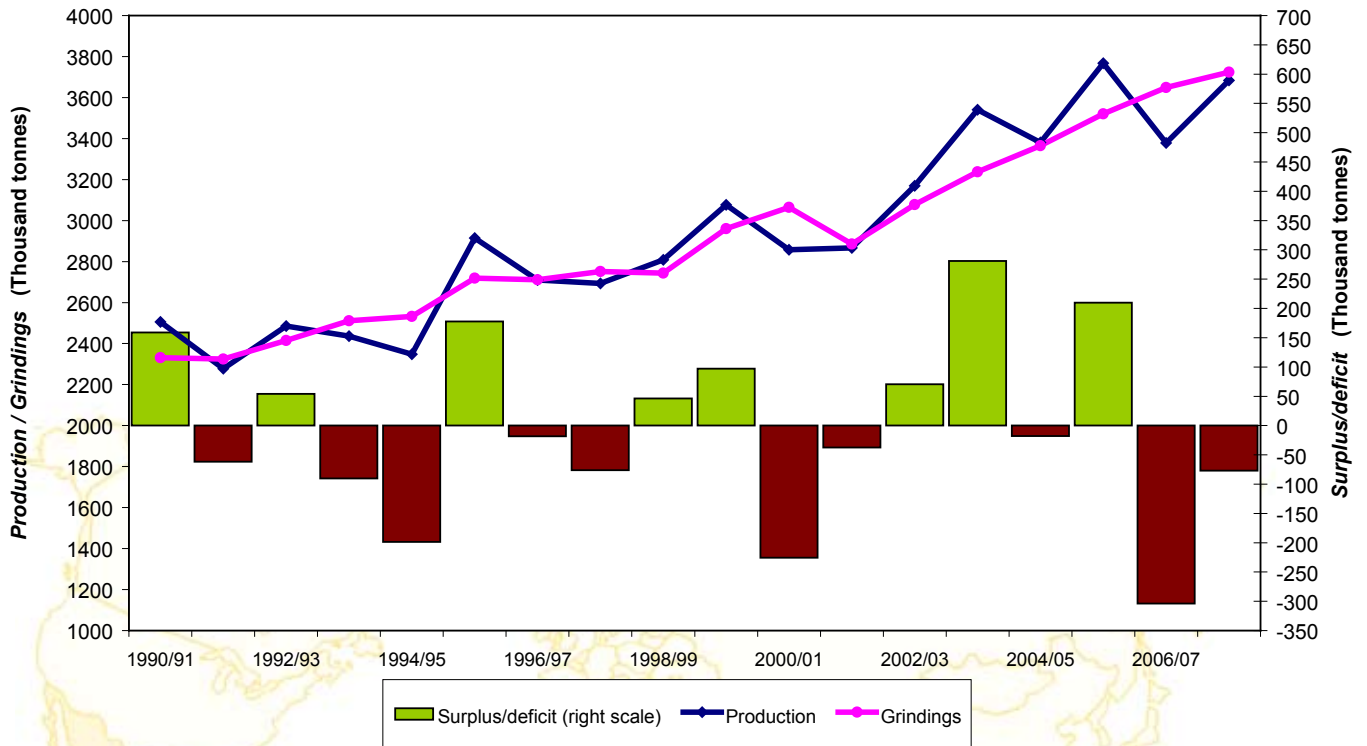
II. Consommation

La consommation mondiale de cacao, mesurée sur la base des broyages de fèves de cacao, a augmenté de 2,1 % par rapport à la campagne précédente pour atteindre 3,7 millions de tonnes en 2007/2008. Ce taux de croissance a été significativement inférieur à l'augmentation annuelle moyenne enregistrée au cours des dix années précédentes. La détérioration de la croissance économique mondiale et l'augmentation du cours des fèves de cacao durant la campagne ont eu un impact négatif sur la demande en produits chocolatiers, et donc sur la demande en fèves de cacao.

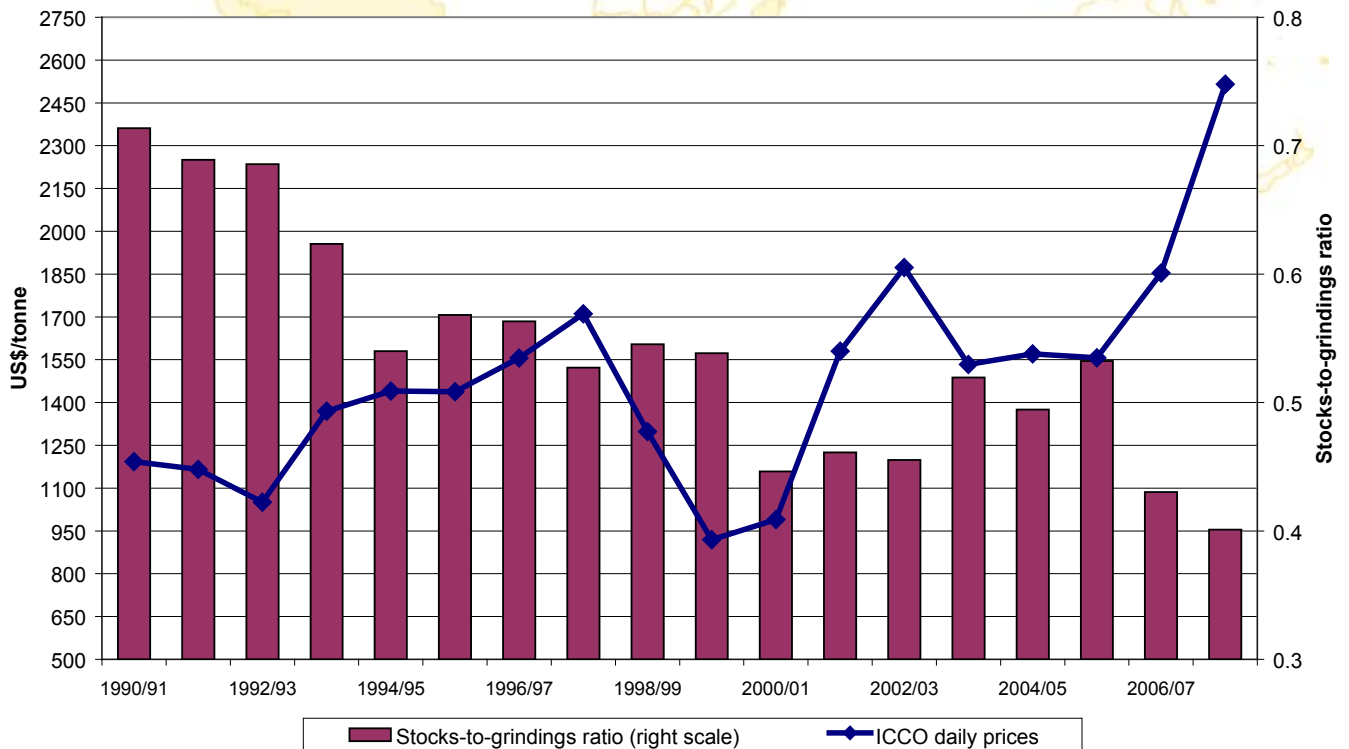
Les broyages ont augmenté ou sont demeurés stables dans toutes les régions : ils se sont établis à 763 000 tonnes, soit une hausse de près de cinq pour cent, dans les pays d'Asie et d'Océanie et à 1,555 million de tonnes et 553 000 tonnes en Europe et en Afrique, respectivement, ce qui représente une hausse de près de deux pour cent. Dans les Amériques, les broyages sont restés à peu près au même niveau, à 853 000 tonnes, que durant la campagne précédente. Les transformateurs établis en Allemagne, en Espagne et en Chine sont ceux qui ont le plus contribué à l'augmentation enregistrée.

Les Pays-Bas et les États-Unis sont restés les principaux pays transformateurs de cacao, chacun représentant une part des broyages mondiaux qui dépasse dix pour cent. En dépit d'un ralentissement aux États-Unis au cours des deux dernières années, les activités de transformation ont continué d'augmenter en Allemagne et en Côte d'Ivoire, qui se classent aux troisième et quatrième rangs parmi les pays transformateurs de cacao.

World Cocoa Bean Production, Grindings and Surplus/Deficits



ICCO daily price of cocoa beans and stocks-to-grindings ratio



III. Stocks

Pour la seconde année consécutive, la campagne cacaoyère 2007/2008 a connu un déficit de la production, estimé à 77 000 tonnes. Le total des stocks mondiaux de fèves de cacao à la fin de l'année était donc tombé à 1,5 million de tonnes, soit l'équivalent de 40 % des broyages annuels estimés en 2007/2008.

IV. Prix

Les prix internationaux moyens du cacao, calculés selon le prix quotidien de l'ICCO, ont fait un bond de 36 % en 2007/2008 par rapport à l'année cacaoyère précédente pour atteindre 2 516 \$EU la tonne. Cette évolution du marché a été imputable pour l'essentiel au déficit de la production enregistré pour la seconde année consécutive lors de la campagne cacaoyère 2007/2008. Toutefois, les développements rapportés dans l'environnement macroéconomique ont également exercé un impact considérable sur le marché du cacao, comme sur ceux de la majorité des matières premières. En effet, les cours de nombreux

produits de base ont affiché des tendances similaires. Ce phénomène suggère que les variations des prix ont certaines sources communes, telles que la turbulence des marchés financiers mondiaux, la détérioration de la croissance économique à l'échelon global et les fluctuations du dollar américain par rapport aux principales autres devises.

Durant l'année cacaoyère 2007/08, l'évolution des prix internationaux du cacao a été caractérisée par quatre mouvements majeurs :

Entre octobre 2007 et la mi-mars 2008, les prix ont augmenté à un rythme soutenu, passant de 1 006 £ au début de la campagne à 1 484 £ la tonne à la mi-mars (hausse de 48 %) sur le marché à terme de Londres (LIFFE.Euronext), et de 2 003 \$EU à 2 ,919 \$EU la tonne (hausse de 46 %) sur le marché à terme de New York (ICE Futures US). Ce mouvement à la hausse était une continuation de la tendance amorcée en octobre 2006.

Tableau 1 : Prix des fèves de cacao, niveaux records et taux de croissance

Prix des fèves de cacao	Unité	Pic (1er juillet 2008)	Date du pic précédent	% de hausse (un an plus tôt) a/	% de hausse (deux ans plus tôt) b/
Prix quotidiens de l'ICCO	DTS/tonne (termes nominaux)	2,015	Jan 1986	+ 43%	+ 71%
Prix quotidiens de l'ICCO	\$EU/tonne (termes nominaux)	3,296	Feb 1980	+ 54%	+ 89%
Prix quotidiens de l'ICCO	Euro/tonne (termes nominaux)	2,089	Feb 2003	+ 33%	+ 53%
London futures c/	£/tonne (termes nominaux)	1,703	Feb 1986	+ 55%	+ 75%
New York futures c/	\$EU/tonne (termes nominaux)	3,245	Feb 1980	+ 57%	+ 92%
Prix quotidiens de l'ICCO	DTS/tonne (termes réels de 2000) d	1,662	Oct 2002	+ 38%	+ 62%
Prix quotidiens de l'ICCO	\$EU/tonne (termes réels de 2000) d/	2,614	Feb 1988	+ 48%	+ 77%

Remarques :

a/ Hausse par comparaison à un an plus tôt

b/ Hausse par comparaison à deux ans plus tôt

c/ Moyenne des cotations durant les trois mois boursiers les plus récents sur le marché à terme actif

d/ Prix exprimés en termes constants (année de base : 2000) en utilisant les indice des prix à la consommation pertinents pour tenir compte de l'inflation

Les marchés à terme du cacao, comme ceux de la plupart des autres produits de base, ont subi un fort ajustement à la baisse durant la troisième semaine de mars 2008, date à laquelle les cours ont chuté de 15 % et 20 % à Londres et à New York, respectivement, en l'espace de quatre séances boursières. Ceci a représenté l'un des niveaux de pertes les plus importants jamais enregistrés sur les marchés du cacao. Les inquiétudes croissantes suscitées par l'économie américaine et la situation financière de certaines banques d'investissement de vaste envergure ont peut-être catalysé ce recul abrupt des cours.

Les prix du cacao ont affiché un redressement au début d'avril et ils ont battu de nouveaux records durant la première séance boursière de juillet, comme indiqué au Tableau 1 : 1 703 £ à Londres et 3 245 \$EU à New York, les plus-hauts depuis 22 ans et 28 ans, respectivement. De même, en termes nominaux, le prix quotidien de l'ICCO a atteint un niveau inégalé en 28 ans en \$EU et en 22 ans en DTS. La hausse plus marquée en termes de \$EU s'est expliquée par la récente faiblesse de cette monnaie par rapport aux principales autres devises.

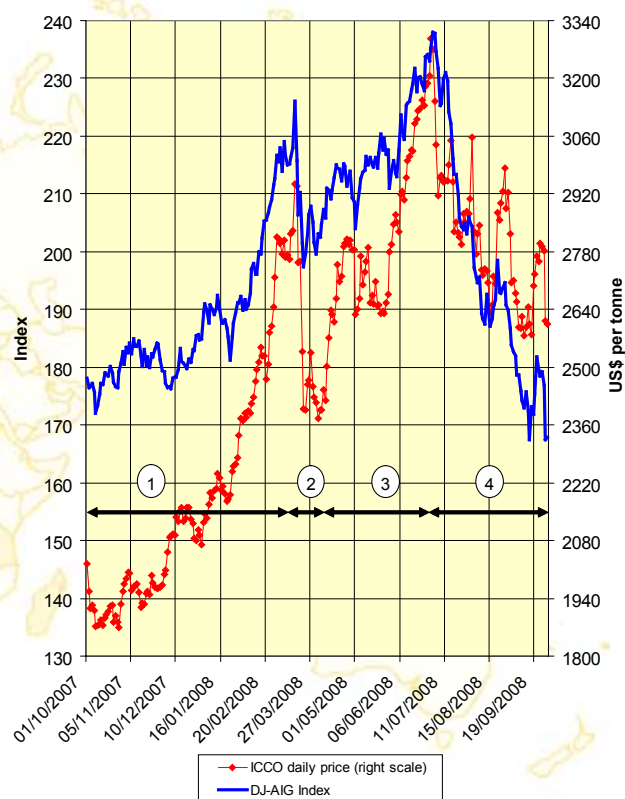
En juillet 2008, un nouvel ajustement à la baisse a ramené les prix à terme du cacao à 1 495 £ à Londres et à 2 551 \$EU à New York à la fin de la campagne 2007/08 (un effritement de 12 % et de 21 %, respectivement, par rapport au pic atteint en juillet).

La pression à la baisse avait initialement été déclenchée par la faiblesse des volumes traités en réaction à deux facteurs : un manque de propositions d'achat de la part des secteurs transformation et fabrication de l'économie cacaoyère en résultat des prix relativement élevés, et la nervosité créée par des nouvelles liées à un ralentissement de la demande mondiale de fèves de cacao. La tendance à la baisse, qui avait débuté au début de juillet, s'est accentuée sous l'impact de la consolidation du dollar américain amorcée à cette date par rapport aux principales autres devises et qui a persisté jusqu'à la fin de la campagne.

Durant la première quinzaine de septembre,

l'intensification de la crise économique mondiale a accéléré le mouvement à la baisse des marchés à terme du cacao. En effet, l'agitation qui a régné sur le marché financier américain durant les deux premières semaines du mois et ses répercussions ultérieures sur les marchés européens ont poussé les détenteurs d'actifs privés à réduire leur exposition au risque, y compris pour le cacao.

Figure 1 : Prix quotidiens de l'ICCO et indice Dow Jones-AIG sur les matières premières (en \$EU)



Il faut noter que les cours de la plupart des autres matières premières ont également suivi les quatre mouvements majeurs décrits ci-dessus pour le cacao durant l'année cacaoyère 2007/08. Ce phénomène est illustré à la Figure 1, qui représente les mouvements de l'indice Dow Jones-AIG sur les matières premières et des prix à terme du cacao en \$EU.

En règle générale toutefois, le marché du cacao a enregistré une croissance plus forte que celui des autres matières premières dans les périodes de mouvement à la hausse (voir Figure 1 : mouvements 1 et 3) et s'est montré plus résilient durant les périodes de

mouvement à la baisse (voir Figure 1 : mouvement 4), sauf en mars 2008 (mouvement 2). En effet, les cours du cacao ont augmenté de 29 % lors de la campagne, alors que l'indice a reculé de six pour cent. Parmi les matières premières, le cacao a affiché une solidité relative suggérant des perspectives plus favorables pour ce produit de base que pour d'autres.



4. Relever les défis auxquels est confrontée l'économie cacaoyère mondiale

L'économie cacaoyère mondiale est confrontée à deux principaux défis. Le premier est de répondre aux exigences des consommateurs. Dans ce contexte, les développements importants récemment observés, à savoir une demande accrue pour le chocolat noir de haute qualité et la progression de la tendance à privilégier un cacao répondant à des normes de durabilité économique, sociale et environnementale, font que l'origine du cacao doit pouvoir être retracée. En effet, l'évolution du marché laisse entendre que les consommateurs opteront de plus en plus pour un cacao issu d'une filière durable ou pour un cacao de « qualité totale » qui répond à des normes de qualité physique élevée.

Résoudre le problème de la pauvreté des petits cacaoculteurs est le second défi majeur pour l'économie cacaoyère mondiale. Plusieurs raisons expliquent qu'un grand nombre de petits exploitants vivent dans la pauvreté. Toutefois, un facteur décisif commun est le faible rendement atteint à l'heure actuelle dans ces exploitations. Il est non seulement essentiel, mais urgent d'y remédier.

Ces deux importants défis peuvent être relevés par des stratégies axées sur la durabilité. C'est la raison pour laquelle la durabilité est progressivement devenue en pratique le principe directeur de la mission de l'ICCO. Le travail entrepris en 2007/2008 par l'ICCO sur les aspects liés à la durabilité a été concentré sur trois domaines : la Table ronde sur une économie cacaoyère durable, l'élaboration d'un manuel sur l'utilisation sans risques de pesticides dans la production de cacao et une analyse des « meilleures pratiques connues » dans la cacaoculture.

I. Table ronde sur une économie cacaoyère durable (RSCE)

La première réunion de la Table ronde sur une économie cacaoyère durable s'est tenue au Centre international de conférences d'Accra, au Ghana, du 3 au 6 octobre 2007. La réunion a été organisée par l'ICCO sous le

généreux parrainage du Conseil du cacao du Ghana et du ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des aliments des Pays-Bas. Plus de 200 participants en provenance de 25 pays des cinq continents y ont assisté, rassemblant sur une même plate-forme des parties prenantes des secteurs privé et public, associations de producteurs, coopératives, organismes donateurs et instituts de recherche et des représentants des consommateurs et des petits exploitants agricoles ruraux.

Séances plénières de la Table ronde et Groupes de travail

La Table ronde a comporté une série de réunions plénières et des débats sous forme de groupes de discussion. Tous les participants ont eu la possibilité d'exposer leur point de vue lors d'une série de groupes de discussion organisés pour mettre sur pied le futur agenda pour une économie cacaoyère durable.

La première séance plénière de la table ronde d'Accra a été ouverte par l'Honorable Ernest A. DEBRAH, Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture du Ghana, qui a donné un exposé sur « l'importance de la durabilité ». Cette intervention a été suivie par des présentations intitulées « Initiatives pour la durabilité d'autres produits de base tropicaux » (Dr. Jean-Marc Anga, Directeur de la Division économique et des statistiques de l'ICCO) et « Le cacao durable : programmes mondiaux de recherche & développement – Les acquis » (Dr Martin Gilmour, Directeur en chef de la recherche sur le cacao de Mars UK).

Les orateurs de la seconde séance plénière, M. Hope Sona Ebai, Secrétaire général de l'Alliance des producteurs de cacao (CPA), M. Ron Oswald, Secrétaire général de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (IUF) et le Dr Anouk Van Heeren, de Crem BV, ont exposé leur point de vue sur les perspectives pour une économie cacaoyère durable.

Dans son intervention intitulée « Économie cacaoyère durable : une approche globale et participative » donnée à la troisième séance plénière, M. Tony Lass, MBE et Président de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale, a résumé les deux dernières années de délibérations de la Commission consultative. M. Lass a décrit le modèle proposé, qui repose sur le concept des piliers économique, social et environnemental d'une économie cacaoyère mondiale durable, et les étapes envisagées pour y parvenir.

Lors de la deuxième journée, trois groupes de discussion se sont réunis simultanément pour examiner les aspects suivants :

- Groupe de discussion 1 : « Amélioration de la durabilité de la cacaoyulture – Actions des cacaoyulteurs.
- Groupe de discussion 2 : Amélioration de la durabilité de l'économie cacaoyère – Actions des gouvernements ».
- Groupe de discussion 3: « Amélioration de la durabilité de la culture, de la commercialisation et de la transformation du cacao – Actions des acteurs du secteur privé dans les phases de transformation, de fabrication et de commercialisation de la chaîne de valeur du cacao ».

Durant ces réunions, chacun des groupes de discussion a exploré les moyens possibles d'améliorer la durabilité de l'économie cacaoyère dans leur domaine de compétence spécifique.

Lors de la séance plénière qui a suivi, les modérateurs ont fait la synthèse des actions prioritaires identifiées par leur groupe de discussion respectif. Les divers domaines d'action prioritaires ont été résumés dans un document final qui a été adopté le troisième jour lors de la dernière session plénière.

Le dialogue constructif entre les différentes parties prenantes de la filière cacao a abouti à la ratification d'un document consensuel intitulé « La Feuille de

Route d'ACCRA » qui dresse la liste des domaines d'action prioritaires sous les volets suivants : cadre institutionnel ; production durable ; commercialisation durable ; transformation et fabrication durables ; consommation durable ; et dimension internationale.

La Table ronde d'Accra a également convenu des prochaines étapes dans la démarche à adopter pour parvenir à la durabilité. Les participants ont jugé qu'une approche ouverte et participative à la poursuite des discussions était essentielle. Bien que la première réunion de la Table ronde ait permis de réaliser des progrès encourageants, beaucoup reste à faire avant que l'économie cacaoyère mondiale puisse être considérée comme durable. Les parties prenantes ont souligné combien il était important que la Table ronde demeure un « processus indépendant ». Il a été convenu d'organiser une seconde réunion de la Table ronde dans un autre pays producteur de cacao.

Lors de sa 31^{ème} session extraordinaire en janvier 2008 et après un rapport du Directeur exécutif sur la réunion de la Table ronde d'Accra, le Conseil international du cacao a convenu d'établir un Groupe de travail indépendant sur l'économie cacaoyère durable pour lequel le secrétariat ferait office de facilitateur et d'hôte.

Le Groupe de travail serait composé de représentants des gouvernements des États membres producteurs et consommateurs de cacao, d'organisations non gouvernementales sélectionnées, d'associations du commerce et de l'industrie, de porte-parole des producteurs et des consommateurs auprès de l'ICCO et du Président de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale. Le Directeur exécutif assisterait aux réunions du Groupe de travail en qualité d'observateur.

La première réunion du Groupe de travail sur la Table ronde sur une économie cacaoyère durable (RSCE) s'est tenue en mars 2008 à Londres. À cette occasion, M. Tony Lass MBE (Royaume-Uni) et Mme Acquah Amouan (Côte d'Ivoire) ont été nommés co-Présidents, représentant les États membres

consommateurs et producteurs, respectivement. Les membres du Groupe de travail ont convenu que l'initiative serait officiellement désignée sous le nom de « Table ronde sur une économie cacaoyère durable ». Ils ont également décidé que l'objectif primordial serait de poursuivre le dialogue amorcé entre les diverses parties prenantes mises en jeu dans l'économie cacaoyère mondiale : alliances de producteurs, entreprises, ONG, scientifiques, syndicats et gouvernements etc., et d'envisager les manières et moyens d'accroître la durabilité du secteur cacaoyer à l'échelon mondiale sur la base de « La Feuille de Route d'ACCRA »

Le Groupe de travail a en outre défini les objectifs les plus importants de la seconde réunion de la Table ronde :

- Identifier les principes fondamentaux de La Feuille de Route d'ACCRA ;
- Constituer une plate-forme de consultation et de dialogue sur les initiatives encourageant la durabilité du cacao ;
- Encourager le développement (plus) approfondi de normes contribuant à la durabilité de la production cacaoyère ;
- Identifier les manières et moyens d'assurer la traçabilité et le suivi de la filière cacao ;
- Développer des normes contribuant à de meilleures pratiques dans la filière en tenant compte des impératifs particuliers des petits exploitants ;
- Examiner le rôle de la certification du cacao et les similitudes/différences entre les mécanismes de certification en place et ceux récemment élaborés ;
- Échanger des points de vue sur les programmes actuels visant à mettre en place des normes de travail de base.

Lors de la seconde réunion du Groupe de travail tenue à Berlin en mai 2008, les co-Présidents ont annoncé que grâce au généreux support financier des gouvernements de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suisse, la deuxième réunion de la Table ronde sur une économie cacaoyère durable se tiendrait à l'Hôtel Hyatt Regency de Port d'Espagne, Trinité et Tobago,

du 24 au 26 mars 2009. Les Membres ont également exprimé leur profonde reconnaissance au gouvernement du Trinité et Tobago d'avoir offert d'accueillir l'événement.

Le soutien financier des divers gouvernements qui apportent leur parrainage a permis d'établir un bureau de coordination de la seconde réunion de la Table ronde au siège social de l'ICCO à Londres. Le secrétariat de l'ICCO a préparé un site Internet spécifique à la Table ronde (www.roundtablecocoa.org), qui a été lancé en juin 2008 pour permettre des discussions interactives entre les parties prenantes, susciter un intérêt et disséminer l'information sur la progression du développement de cette initiative.

II. Pesticides et résidus de pesticides

La nouvelle législation fixant des limites maximales de résidus (LMR) de pesticides publiée par la Commission européenne en janvier 2008 (Règlement communautaire 149/2008/CEE) est entrée en vigueur le 2 septembre 2008. Ce nouveau Règlement, qui mettrait fin aux diverses lois et différents niveaux adoptés dans des États membres individuels, assure une harmonisation des limites maximales applicables aux résidus de pesticides dans l'ensemble de l'Union européenne (UE). Cette exigence s'applique aux aliments importés, et les fèves de cacao ne sont pas épargnées : toutes celles importées dans l'UE à partir du 2 septembre 2008 doivent donc être conformes au Règlement communautaire. Selon la définition donnée dans le Règlement, les LMR correspondent à « la concentration maximale de résidus de pesticides (exprimée en milligrammes de résidu par kilogramme de denrée alimentaire/aliment pour animaux) autorisée dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, après une utilisation des pesticides conforme aux bonnes pratiques agricoles (BPA) ». Pour les substances actives qui ne sont portées sur aucune des annexes des règlements de l'UE, une LMR de 0,01 mg/kg est normalement appliquée par défaut.

En juin 2008, les pays producteurs membres de l'ICCO ont reçu une lettre du Directeur exécutif leur recommandant de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les cargaisons de fèves de cacao

à destination de l'Union européenne soient conformes à la nouvelle législation à partir du 2 septembre 2008. À la requête du Comité exécutif et avec le soutien financier de l'industrie, le secrétariat de l'ICCO a rédigé un **Manuel sur l'utilisation sans risques de pesticides dans la production de cacao** pour aider les États membres à respecter la nouvelle législation. Le manuel a été envoyé à tous les pays producteurs et également publié sur le site Internet de l'ICCO (www.icco.org). Il a été conseillé aux États membres de consulter le manuel et de disséminer son contenu au plus grand nombre possible de parties prenantes et concernées afin d'assurer le respect maximal des dispositions du Règlement communautaire.

Le manuel fait le point sur les ravageurs et maladies du cacao les plus répandus, leur distribution géographique à l'échelon mondial et la fréquence à laquelle des pesticides doivent être appliqués pour les contrôler. Il examine aussi les principaux problèmes associés à la lutte chimique, notamment les suivants : aspects relatifs à la sûreté, y compris les risques réels et potentiels pour les producteurs et les consommateurs ; rapports coûts-efficacité, le facteur dont de nombreux exploitants se soucient peut-être le plus ; problèmes techniques associés à l'application de pesticides, y compris l'apparition d'une résistance ou de phénomènes de résurgence ; et autres éléments liés à la viabilité à long terme, y compris l'impact général sur l'environnement. Le manuel explique les concepts de gestion intégrée des cultures et de limites maximales de résidus (LMR), les risques associés à un usage impropre de pesticides et les processus mis en jeu dans leur biodégradation. Les bonnes pratiques agricoles (BPA) sont passées en revue, y compris le choix du pulvérisateur, la sélection du pesticide, l'équipement de protection personnelle (ÉPP), l'entretien du matériel, les techniques d'application, les récipients et l'hygiène, etc. Enfin, une liste des pesticides dont l'utilisation en cacaoculture est approuvée et de ceux qui sont bannis est fournie en annexe.

Avant son entrée en vigueur, le secrétariat de l'ICCO a consulté les autorités pertinentes et des experts

de l'Union européenne pour vérifier quelles seraient les mesures introduites pour la mise en application/l'imposition du nouveau règlement communautaire. Il en est ressorti que chaque État membre individuel serait responsable d'imposer le règlement. Un autre aspect qui a émergé de ces consultations est que les résidus de certains pesticides sont susceptibles de persister même après réduction, voire arrêt, de leur utilisation. En conséquence, le Directeur exécutif a publié en juillet 2008 un document ED/MEM destiné à tous les pays producteurs de cacao détaillant les options offertes aux États membres à la lumière des difficultés susceptibles d'être rencontrées dans la mise en application du règlement communautaire. Le document ED/MEM décrit comment les pays pourraient écrire à la Commission européenne et au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du Commerce pour communiquer leurs éventuelles inquiétudes au sujet du nouveau règlement.

En août 2008, une mise à jour du manuel a été publiée sur le site Internet de l'ICCO soulignant que contrairement à l'information fournie dans la version précédente, l'utilisation du produit chimique connu sous le nom de pirimiphos-méthyl a été bannie en cacaoculture. La publication sur le site Internet de l'ICCO (www.icco.org) d'une version révisée du manuel incorporant les développements les plus récents en la matière est prévue pour le début de 2009.

III. Les meilleures pratiques connues en cacaoculture

La productivité peut être considérablement améliorée en appliquant les « meilleures pratiques connues » dans la cacaoculture. En premier lieu et compte tenu du matériel végétal utilisé, c'est la seule manière d'atteindre les normes de qualité physique les plus élevées. Ensuite, il est ainsi possible de répondre aux impératifs de l'industrie et aux exigences réglementaires sur la sécurité alimentaire et d'éviter tout problème à l'utilisation et à la vente des fèves de cacao. Enfin, l'application des « meilleures pratiques connues » permet d'atteindre les normes requises pour parvenir à une production cacaoyère durable quant à ses

aspects économiques, sociaux et environnementaux. Ceci concerne non seulement la production cacaoyère, mais aussi l'ensemble des activités et pratiques qui interviennent dans la chaîne de valeur du cacao.

À la requête de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale, le secrétariat de l'ICCO a présenté la première ébauche d'un manuel intitulé « Vue d'ensemble des meilleures pratiques de production cacaoyère ». Le but de ce document était de fournir aux agriculteurs des conseils pour produire du cacao d'une manière plus durable. Ces conseils reposent sur les Bonnes pratiques agricoles en place en Malaisie, le Codex Alimentarius publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le système EurepGAP (normes de certification et référentiel de bonnes pratiques agricoles) et l'expérience acquise sur le terrain dans des projets de l'ICCO. Les membres de la Commission ont convenu que dans le cadre des efforts entrepris pour parvenir à une production cacaoyère plus durable, ce document offre un excellent point de départ qui pourrait être adapté en fonction des exigences régionales, nationales ou locales.

Sur la base de la première ébauche du manuel, le Groupe de travail sur la Table ronde sur une économie cacaoyère durable a créé un groupe d'experts chargé de formuler un document sur les meilleures pratiques dans la chaîne de valeur du cacao, qui sera examiné à la seconde réunion de cette Table ronde (RSCE2) prévue les 24-26 mars 2009 au Trinité et Tobago.

À ces fins, le secrétariat de l'ICCO s'est mis en rapport avec plusieurs experts qui ont été invités à contribuer à l'élaboration d'un document révisé plus détaillé. Le groupe d'experts est composé de M. Philip Sigley (Président-Directeur général de Federation of Cocoa Commerce Ltd.), du Dr Martin Gilmour (Directeur en chef de la recherche sur le cacao de Mars UK/CAOBISCO), de M. Peter McAllister (Initiative internationale sur le cacao), de Mme Isabelle Adam (Association européenne du cacao), de M. Jack Steijn (Fédération des entreposeurs européens) et de

M. Richard Holland (Fond mondial pour la nature, WWF).



5. Projets sur le cacao

I. Projets en cours de mise en œuvre

(i) *Projet « Qualité totale en Côte d'Ivoire »*

Les premières opérations commerciales pilotes incorporant cette nouvelle approche ont débuté au cours de la campagne principale 2003/2004. Les résultats obtenus et l'expérience acquise depuis chaque année ont permis de continuer à améliorer les opérations. En règle générale, les opérations ont montré que le système pouvait constituer une bonne base en tant que moyen économiquement durable de parvenir à la « qualité totale » assurant l'efficacité et l'efficacité de la filière.

À la suite des résultats prometteurs obtenus durant les opérations pilotes antérieures, les attentes pour l'année cacaoyère 2007/2008 étaient autant plus élevées. À la demande du Directeur exécutif, le ministre de l'Agriculture de la Côte d'Ivoire a levé certains droits sur le cacao acheté dans le cadre du projet « Qualité totale », représentant une remise de 27,5 francs CFA le kilo pour un volume allant jusqu'à 12 000 tonnes durant l'année cacaoyère 2007/08. Un Comité d'organisation a été créé sous la présidence de la Bourse du Café et du Cacao (BCC), composé de représentants du ministère de l'Agriculture, de l'Autorité de Régulation du Café et du Cacao (ARCC) et des exportateurs et coopératives participant au projet. Le Comité d'organisation a été chargé de superviser la mise en place de l'initiative et la transparence totale des opérations, et également d'aborder les problèmes associés au monitoring, aux logos utilisés sur les sacs destinés à l'exportation et à la formation.

Durant l'année cacaoyère 2007/2008, les activités pilotes ont débuté en décembre 2007, date à laquelle quatre exportateurs (Armajaro, Noble/Cocaf Ivoire, Cargill West Africa et ECOM/ZAMACOM) se sont engagés, en partenariat avec cinq fabricants de produits chocolatiers (Cadbury, Ferrero, Mars, Kraft et Nestlé), à acheter un total de 7 900 tonnes de fèves de cacao par l'intermédiaire de 14 coopératives participant au projet. Le partenariat établi entre la

Rainforest Alliance et Kraft a conduit à la production et à la commercialisation d'un cacao « Qualité totale » portant la certification Rainforest/ICCO. À la fin de mars 2008, l'analyse préliminaire a permis d'estimer que les quantités achetées par les coopératives dépassaient juste les 2 800 tonnes. Bien que le plus élevé de ceux atteints par le projet au cours d'une campagne, ce chiffre relativement bas ne concordait pas avec les prévisions attendues pour l'année cacaoyère 2007/2008.

La Task force du projet sur la qualité de l'ICCO s'est réunie en avril 2008 pour analyser les performances de l'initiative durant l'année cacaoyère 2007/2008. Les facteurs suivants ont été identifiés comme ayant eu un impact sur les performances : le retard dans la mise en œuvre des opérations liées au projet ; le fait qu'une formation additionnelle et un matériel de contrôle de la qualité n'ont pas été fournis dans certaines coopératives ; les difficultés à obtenir un cacao de qualité optimale pour le projet ; le manque d'attrait des dispositions prises pour le paiement des exemptions fiscales ; et l'avantage concurrentiel dont bénéficiaient les transformateurs locaux, qui leur a permis d'acquérir le peu de fèves de bonne qualité.

Lors de sa réunion tenue à Abidjan au début de juin 2008 en la présence du Directeur exécutif, le Comité d'organisation du projet « Qualité totale » a émis des recommandations concernant la préparation et la mise en œuvre des activités pour 2008/09, et également passé en revue la liste de contrôle élaborée par le Président de la Task force, le Dr Tom Harrison. Les participants ont convenu que le succès du projet lors de l'année cacaoyère 2008/2009 dépendait d'une préparation opportune afin que les opérations débutent assurément en octobre 2008.

En juillet 2008, la Task force du projet sur la qualité de l'ICCO s'est réunie à Londres pour développer les stratégies appropriées garantissant le succès de la mise en œuvre de l'initiative durant l'année 2008/09. Le Président a demandé aux partenaires du projet

de fournir d'urgence l'information sur les aspects suivants: volumes visés pour 2008/2009 ; liste des coopératives participant au projet ; nombre d'agriculteurs requérant une formation dans chaque coopérative et calendrier préféré pour cette formation ; besoins en matière de contrôle de la qualité ; et mesures d'encouragement à participer au projet.

Les membres de la Task force ont reconnu que la poursuite du projet nécessitait l'établissement d'une stratégie à long terme. À cet égard, lors de la réunion à Abidjan, le Directeur exécutif avait proposé d'accroître la portée du projet. Les objectifs de la nouvelle approche devraient être de parvenir à la production d'un cacao de « qualité totale » dans le secteur principal de l'économie cacaoyère et à une amélioration des revenus des agriculteurs. La Task force a donné son aval à la suggestion émise par le Directeur exécutif, qui est de développer des propositions de projets visant à introduire les mécanismes de production et de commerce de cacao durable dans le secteur principal de l'économie cacaoyère des différentes régions productrices de cacao.

(ii) Amélioration de la productivité et de la qualité du cacao : une approche participative (Matériel génétique II)

L'objectif général de ce projet est d'améliorer le niveau de vie des petits cacaoculteurs grâce à des taux plus élevés et durables de productivité d'un cacao de qualité à des coûts de production réduits. Cet objectif sera réalisé par le biais de la sélection, de la distribution et de l'utilisation de nouvelles variétés de cacao offrant une capacité de rendement supérieure, une résistance accrue aux nuisibles et aux pathogènes et de bonnes caractéristiques qualitatives.

Ce projet quinquennal a commencé en juin 2004, après l'aboutissement du projet « Utilisation et conservation du matériel génétique du cacao : approche globale » qui l'avait précédé, et il est actuellement dans son année d'exécution finale. En juin 2008, Bioversity International, l'agence chargée de la réalisation du

projet, a présenté un rapport d'avancement général couvrant la période allant de juin à novembre 2007. Ce rapport a indiqué que l'avancement des principales activités du projet était en général conforme au calendrier et que les efforts étaient maintenant concentrés sur l'évaluation des essais en cours sur le terrain et sur la sélection de nouvelles variétés plus productrices et résistantes à des maladies répandues.

Le résumé de l'état d'avancement du projet dans les diverses régions concernées a indiqué qu'en Afrique, les enquêtes sur le terrain sont terminées, des études observationnelles demeurent en cours et la sélection d'exploitations additionnelles est envisagée pour examiner la résistance à la pourriture des cabosses due à la pourriture brune *Phytophthora*. Par ailleurs, des essais de variétés régionaux (RVT) axés sur la vigueur et le rendement précoce ont été effectués.

Dans les Amériques, la sélection d'un plus grand nombre d'exploitations a été menée à bien ; les analyses de l'ADN demeurent en cours, et il est prévu de réaliser la caractérisation et l'évaluation d'un plus grand nombre d'accessions à l'échelle de l'exploitation agricole. Une plus grande priorité a également été accordée à la sélection d'un cacao de qualité aromatique.

Dans la région Asie-Pacifique, les activités sont demeurées centrées sur la sélection de variétés résistantes au foreur des cabosses. Le Comité du cacao de la Malaisie (MCB) et l'Institut du cacao et de la noix de coco (CCI) de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont commencé à effectuer des évaluations détaillées sur la dureté de la paroi des cabosses. De plus, la plantation de parcelles de sélection et d'observation dans des conditions d'exploitation (FSOP) s'est poursuivie pour étudier la trachéomycose du cacaoyer (VSD) et la pourriture des cabosses due à la pourriture brune *Phytophthora*.

Pour disséminer les résultats, un atelier régional a été organisé en août 2007 par l'INIAP et Bioversity International à Guayaquil, en Équateur, sur le thème « **Amélioration variétale du cacaoyer dans les Amériques : une approche collaborative et**

participative ». L'atelier a été axé sur les perspectives offertes par de nouvelles variétés pour améliorer les revenus des cacaoculteurs et la qualité des produits de transformation.

(iii) Analyse de la chaîne de valeur du cacao dans les pays producteurs

Ce projet a pour objectif de déterminer les intrants utilisés et les coûts supportés pour la production, le commerce et l'exportation de cacao dans différents pays producteurs et selon différentes méthodes culturales. Le projet vise en même temps à établir la part absolue et relative que chacune des catégories de parties prenantes perçoit des revenus de l'exportation de cacao. Grâce à cette information, il sera possible de mieux identifier les revenus nets tirés de la culture et du commerce du cacao par les agriculteurs et les autres parties prenantes et d'apprécier comment les ressources sont utilisées dans la production, le commerce et l'exportation de cacao. De plus, les résultats finaux offriront une comparaison directe de la composition des coûts et des recettes dans la chaîne de valeur cacaoyère dans huit pays producteurs de cacao, à savoir le Brésil, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la République dominicaine, l'Équateur, le Ghana, le Nigéria et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La méthodologie à la base de l'étude repose sur une approche mutuellement consensuelle à la réalisation de l'analyse dans les pays participants. L'étude a été menée par des experts des pays participants, qui sont ceux qui possèdent le meilleur des connaissances et compétences dans le secteur cacaoyer de chacun des pays concernés. Le secrétariat a entre autres assuré la préparation, la coordination générale et la cohérence dans l'approche et la réalisation de la comparaison internationale, et il est chargé de rédiger le rapport final sur l'étude.

L'initiative a initialement été approuvée par le FCPB en décembre 2006 en tant que projet à procédure rapide, et l'accord de projet a été signé en janvier 2007. Un Comité consultatif ad hoc créé par la Commission consultative a pour mandat d'assister le secrétariat

de l'ICCO dans la coordination et la réalisation de l'étude.

La méthodologie a été mise à l'épreuve au Ghana durant la dernière semaine d'octobre 2007. Le test, mené par une équipe de quatre experts nationaux avec l'assistance de l'économiste principal de l'ICCO, a fait intervenir l'identification de trois cas représentatifs de la production cacaoyère en fonction du niveau d'intrants utilisés. Pour chacun des cas typiques identifiés, l'analyse préliminaire des données générées au Ghana a donné un aperçu clair des coûts associés à l'établissement de l'exploitation agricole et d'autres investissements et frais de production, ainsi que des coûts de la commercialisation des fèves de cacao et de la part perçue par les différents acteurs de la chaîne de valeur. Ces résultats ont été utilisés pour modifier et finaliser la méthodologie à appliquer lors de la réalisation de l'étude dans d'autres pays participants. Le Comité consultatif ad hoc a approuvé la méthodologie et les formulaires pertinents après y avoir apporté des modifications additionnelles. L'étude a par la suite été menée au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigéria entre la fin mars et le début avril 2008 avec le soutien du secrétariat de l'ICCO.

Toutefois, le secrétariat de l'ICCO a jugé que la qualité des données tirées des rapports préliminaires préparés par les équipes d'experts de ces pays ne se prêtait pas à la réalisation d'une analyse utile. Le secrétariat a donc entamé des discussions avec les pays concernés sur la manière d'améliorer les séries de données et de les rendre plus pertinentes aux pays participants.

(iv) Résistance de l'hôte pour une maîtrise durable du foreur des cabosses

Cette proposition de projet à procédure rapide déposée par le Comité du cacao de la Malaisie (MCB) concerne les dégâts causés par le foreur de cabosses dans la région asiatique (Indonésie, Malaisie, Philippines et, plus récemment, Papouasie-Nouvelle-Guinée). Le principal objectif du projet était de développer un plan d'action accéléré pour maîtriser le foreur de cabosses de la manière la plus efficace et durable possible par

des stratégies de sélection. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : développement de protocoles de triage simples, fiables et rapides pour identifier et sélectionner des clones/hybrides tolérants au foreur de cabosses et utilisation à ces fins de tels protocoles. Le projet aboutirait à l'identification de variétés affichant une tolérance au foreur de cabosses, ce qui favoriserait une cacaoculture durable par une augmentation de la productivité et des revenus. Les résultats attendus du projet étaient l'élaboration de protocoles de triage permettant d'identifier des clones tolérants au foreur de cabosses, la production d'un matériel clonal tolérant à ce nuisible, une publication de recherche et la détermination du taux initial de résultats positifs aux tests de triage.

Lors de sa 134^{ème} réunion en septembre 2007, le Comité exécutif a analysé la proposition et approuvé sa soumission au Fonds commun pour les produits de base (FCPB) à des fins de financement. Vers la fin janvier 2008, le Comité consultatif du FCPB a passé en revue la proposition de projet à procédure rapide et recommandé son approbation sous réserve d'amendements concernant le budget, le rapport final et la dissémination des résultats.

L'ICCO et le MCB ont par la suite révisé la proposition de projet à la lumière des commentaires du FCPB. Un Accord de mise en œuvre du projet a été signé par le FCPB, l'ICCO et le MCB en juin 2008. Il était prévu de mettre en œuvre le projet dès le dégageant du financement par le Fonds commun pour les produits de base.

(v) Étude de faisabilité sur les possibilités de culture biologique du cacao dans les pays d'Afrique occidentale

L'Institut royal tropical (KIT) d'Amsterdam, Pays-Bas, a soumis cette proposition de projet à procédure rapide intitulée « Étude de faisabilité sur les possibilités de culture biologique du cacao dans les pays d'Afrique occidentale » au secrétariat de l'ICCO en mai 2007. Le principal objectif de ce projet était la réalisation d'une étude de faisabilité pour identifier les régions de production, organisations de producteurs et activités

de soutien se prêtant le mieux à la culture biologique du cacao au Cameroun et au Togo. Le projet devait produire une analyse détaillée de la chaîne de valeur du marché niche que représente le cacao « biologique » dans ces pays, ainsi qu'une évaluation de l'état actuel et des possibilités de production et d'exportation de cacao biologique. L'étude permettrait enfin de développer un plan d'action pour soutenir les exportateurs de cacao biologique dans des régions données, la filière faisant intervenir des groupes de producteurs et parties prenantes sélectionnés.

Le concept à la base de cette proposition de projet était que la culture du cacao, qui n'utilise à l'heure actuelle que peu ou pas de produits agrochimiques, pourrait être exploitée, au bénéfice des agriculteurs, en production biologique puisque la majorité de la cacaoculture est déjà biologique « par défaut ». En résultat, une certification « biologique » ajouterait de la valeur aux fèves de cacao non traitées (biologiques « par défaut ») en provenance de l'Afrique occidentale. Ceci pourrait potentiellement permettre aux petits exploitants agricoles d'améliorer la qualité des fèves de cacao qu'ils produisent et d'augmenter leurs revenus, la prime sur le prix pouvant atteindre 35 %.

Lors de sa 134^{ème} réunion en septembre 2007, le Comité exécutif a analysé la proposition et approuvé sa soumission au Fonds commun pour les produits de base (FCPB) à des fins de financement. Vers la fin janvier 2008, le Comité consultatif du FCPB a passé en revue la proposition de projet à procédure rapide et recommandé son approbation par le Directeur général de cet organisme sous réserve d'amendements.

L'ICCO et le KIT ont par la suite révisé la proposition de projet à la lumière des commentaires du FCPB. Un Accord de mise en œuvre du projet a été signé par le FCPB, l'ICCO et le KIT en juin 2008. Il était prévu de mettre en œuvre le projet dès le dégageant du financement par le Fonds commun pour les produits de base.

II. Projets achevés en 2007/2008

(i) Projet pilote sur la gestion des risques de prix pour les cacaoculteurs en Côte d'Ivoire

La libéralisation des échanges agricoles en Afrique occidentale vers la fin des années 1980 a exposé les producteurs aux fluctuations des cours sur le marché mondial du cacao. Dans ce nouvel environnement économique marqué par une volatilité accrue des prix, les producteurs sont devenus plus vulnérables et ils sont confrontés à des difficultés accrues pour planifier les activités de production et prendre des décisions en matière d'investissements à long terme.

En 1998, la Banque mondiale a créé une Task force internationale (ITF) sur la gestion des risques de prix dont le mandat était d'évaluer la faisabilité de l'utilisation de contrats de produits dérivés comme outils de gestion des risques de prix. Suite à la publication d'une série de documents de discussion et par l'intermédiaire de l'ITF, la Banque mondiale a recommandé au Fonds commun pour les produits de base (FCPB) et à des organismes internationaux de produits de base désignés de développer des mesures et outils de gestion des risques de prix destinés aux producteurs et de les tester dans le cadre de projets pilotes. En effet, en l'absence de tout système de stabilisation des prix, des outils alternatifs étaient requis pour réduire la vulnérabilité économique des producteurs à la volatilité croissante des prix.

Conformément aux recommandations de l'ITF, le secrétariat de l'ICCO a formulé une proposition de projet pilote sur la gestion des risques de prix pour les cacaoculteurs au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigéria et l'a soumise au FCPB. Après consultations entre l'ICCO et le FCPB, il a été décidé de mettre en œuvre le projet pilote en Côte d'Ivoire initialement, puis de disséminer les résultats dans les deux autres pays en introduisant de nouvelles activités sur le terrain. Le Comité exécutif du FCPB a approuvé la proposition de réalisation du projet pilote en Côte d'Ivoire en avril 2005.

Les objectifs majeurs des activités pilotes susmentionnées étaient de réduire l'exposition des petits cacaoculteurs et de développer des moyens permettant à ces petits exploitants et à des organisations de prendre des décisions plus rationnelles en matière de production et d'investissements. En pratique,

le projet visait à mettre à l'épreuve la faisabilité de l'utilisation de divers outils de gestion des risques de prix par les cacaoculteurs. Le projet a été concentré sur les risques de prix auxquels les exploitants sont exposés entre le début de la culture du cacao et le stade où les fèves sont récoltées et vendues. Il a été mis en œuvre entre février 2006 et mars 2008.

Les résultats ont été remarquables. L'introduction d'un mécanisme de garantie des prix obéissant aux lois du marché a apporté de réels avantages aux cacaoculteurs participant au projet en Côte d'Ivoire. En réduisant les risques de prix, ce mécanisme a en effet aidé les petits cacaoculteurs à planifier plus efficacement la production et à prendre des décisions quant aux investissements à long terme. Les institutions et coopératives cacaoyères locales ont bénéficié de la formation appropriée en matière de stratégies de gestion des risques de prix. Des instruments de couverture ont été sélectionnés et des contrats « de couverture » approuvés par toutes les parties mises en jeu dans le projet. Enfin, des stratégies de couverture ont été mises en place sur le marché des options cacao de Londres et de New York.

Un résumé des résultats du projet a montré qu'en ce qui concerne la stratégie qui utilise des options de vente PUT, le cacao a enregistré un profit sur le marché LIFFE. En ce qui concerne les POP (Programmes d'options participatives), les options sont arrivées à expiration dépourvues de valeur sur le marché ICE. En dépit des obstacles susmentionnés, les résultats des activités pilotes introduites en Côte d'Ivoire ont montré que des instruments de gestion des risques de prix pourraient atténuer efficacement les fluctuations saisonnières du prix à la production.

(ii) Prévention et gestion de la propagation mondiale des nuisibles et des pathogènes du cacao : leçons tirées du projet sur la maladie du balai de sorcière

Le principal objectif de la proposition était d'organiser un atelier pour présenter aux acteurs de la filière cacao les résultats du projet sur la maladie du balai de sorcière. Il était prévu d'établir ensuite un consensus

sur l'approche et le contenu d'une initiative mondiale pour faire face à la menace et lutter contre les effets des nuisibles et des pathogènes du cacao. Lors de sa 130^{ème} réunion en septembre 2006, le Comité exécutif de l'ICCO avait approuvé cette proposition de projet à procédure rapide avant de la soumettre au Fonds commun pour les produits de base pour examen par son Comité consultatif. En janvier 2007, le Comité consultatif du Fonds commun a approuvé la mise en œuvre de la proposition. L'atelier s'est tenu avec succès en juillet 2007 à Abidjan et a rassemblé de nombreux experts en la matière en provenance de sept pays.

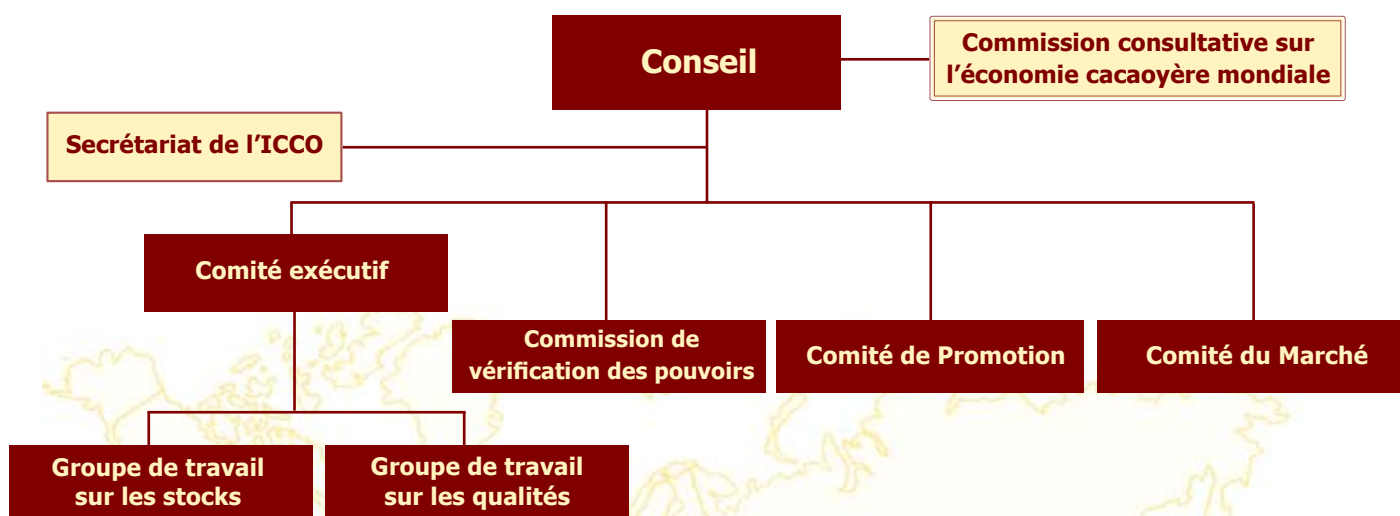
Les résultats de l'atelier ont servi de base pour un important projet mondial visant à réduire au minimum les pertes dues à la propagation des nuisibles et des pathogènes par l'établissement de systèmes d' « alerte précoce » et d' « action précoce ». L'atelier s'est déroulé en trois phases : 1) Présentation des résultats du projet sur la maladie du balai de sorcière ; 2) Analyse de la propagation et de la situation actuelle en ce qui concerne les nuisibles et pathogènes du cacao ; 3) Formulation d'une stratégie mondiale et d'un programme d'urgence pour prévenir l'introduction des principaux nuisibles et pathogènes du cacao et/ou gérer leur propagation.





ANNEXE I

Organigramme (au 30 septembre 2008)



Conseil
Président : Mme Irina Medvedeva (Fédération de Russie) Premier Vice-président : M. Francis Vannerom (Belgique/Luxembourg) Second Vice-président : Mme Abdul Rahmin (Malaisie)
Ouvert à tous les Membres

Comité exécutif
Président : Dr Victor Iyama (Nigéria) Vice-président : M. Isaac Osei (Ghana) Membres exportateurs : Brésil, Cameroun, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Équateur, Gabon, Ghana, Malaisie, Nigéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Membres importateurs : Belgique/Luxembourg, Communauté européenne, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Fédération de Russie, Espagne, Suisse, Royaume-Uni

Commission de vérification des pouvoirs
Président : M. Manuel Altimira (Espagne)
Membres exportateurs : Cameroun, Côte d'Ivoire, Équateur, Ghana
Membres importateurs : République tchèque, Irlande, Pays-Bas, Espagne

Comité du marché
Président : M. Tano Kassi Kadio (Côte d'Ivoire)
Vice-président : Dr Sharief Mohamed (Pays-Bas)
Ouvert à tous les Membres

Comité de promotion
Président : M. Steve Wateridge (Royaume-Uni) Vice-président : M. Hayford A.K. Fiamor (Ghana) Ouvert à tous les Membres

Groupe de travail d'experts sur la qualité
Président : Dr Tom Harrison (Armajaro, Royaume-Uni)
Experts invités, ouvert à tous les Membres

Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale
Président : M. Tony Lass MBE (BCCCA, R.-U.)
Vice-président : M. Idelfonso Medina (Rizek Cacao C. por A., République dominicaine)

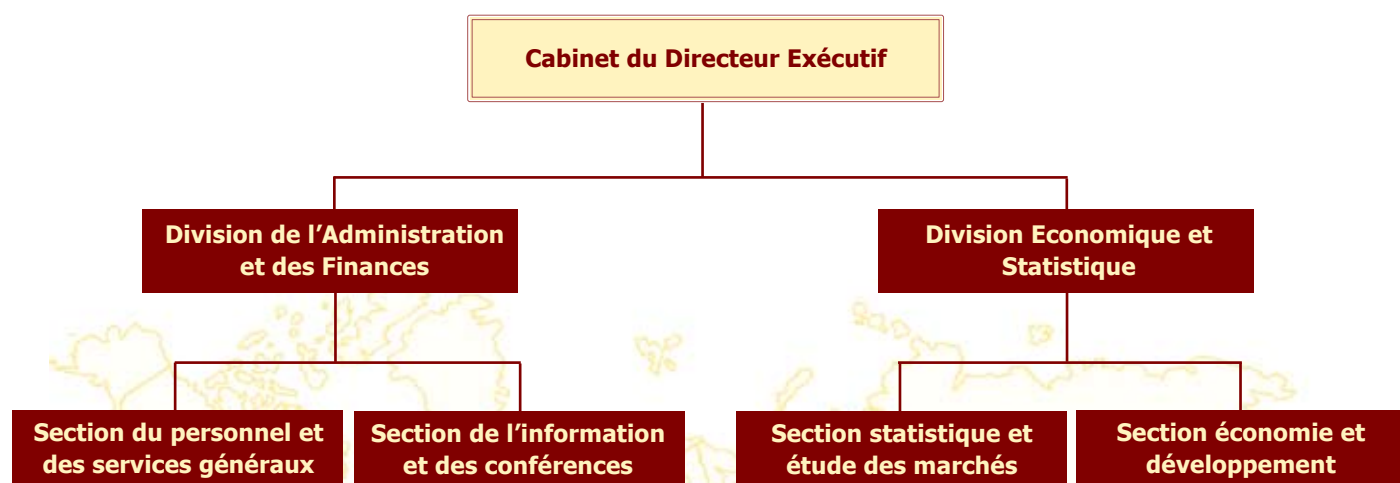
Membres : M. Kassi Henri Amouzou (FDPCC, Côte Ivoire), Dr Ismail Azhar (Malaysian Cocoa Board), M. Antonio Feola [Associazione Industrie Dolciarie (AIDI), Italie], Dr Martin Gilmour (Mars Confectionery, Belgique), Dr Victor Iyama (Cocoa Association of Nigeria), Dr Karsten Keunecke [Bundesverband der Deutschen Süßwarenindustrie EV (BDSI), Allemagne], Mme Ursula Mathis-Künhe (Chocosuisse, Suisse), M. Isaac Osei (Ghana Cocoa Board), M. Philip Sigley (Federation of Cocoa Commerce Ltd, R.-U.), Ing Alejandro Taramelli (ANECACAO, Equateur), M. Pierre Tsimi Enouga (CICC, Cameroun), Mme Isabelle Adam (European Cocoa Association, Belgique)

Membres suppléants : M. Edem Amegashie-Duvon (Ghana Cocoa Marketing), Mme Flavia Bernardini (CAOBISCO, Belgique), M. Aldo Cristiano (Ferrero Trading Lux SA, Italie), M. Dao Hamed Kader (FDPCC, Côte d'Ivoire), Dr Torben Erbrath [Bundesverband der Deutschen Süßwarenindustrie EV (BDSI), Allemagne], Dr Tom Harrison (Armajaro, R.-U.), M. Humberto Heredia (Hercoma S.A., Équateur), Dr Lee Choon Hui (Malaysian Cocoa Board), M. José Antonio Martínez Rojas (Comisión Nacional del Cacao, République dominicaine), M. Jérôme Mvondo (SODECAO, Cameroun), Dr Akinwale Ojo (Cocoa Association of Nigeria)
Ouvert à tous les Membres en qualité d'observateurs

Groupe de travail d'experts sur les stocks
Président : M. Philip Sigley (Federation of Cocoa Commerce Ltd, Royaume-Uni)
Experts invités, ouvert à tous les Membres

ANNEXE II

Secrétariat (au 30 septembre 2008)



Cabinet du Directeur exécutif

Dr Jan Vingerhoets
 Directeur exécutif
 Melle Sarah Sharp
 Assistante personnelle du Directeur exécutif

Division économique et des statistiques

Dr Jean-Marc Anga,
 Directeur de la Division économique
 Section des statistiques et d'étude des marchés
 Melle Aurelia Van Dommelen,
 Assistante du Directeur de la Division économique
 et des statistiques

Section des statistiques et d'étude des marchés

M. Laurent Pipitone, Chef de la Section Statistiques
 Mme Veena Ramgulam, Statisticienne
 Mme Elizabeth Gyamfi, Experte associée en statistiques

Section Économie & Développement

M. Han Loke Fong, Economiste Principal
 Dr Michele Nardella, Économètre
 M. Yunusa Abubakar, Directeur des projets
 M. Moisés Gómez, Responsable des projets
 M. Victor Adjei, Assistant de recherche principal

Division des services administratifs et des finances

Mme Katharina Schön,
 Directrice de la Division des services administratifs et des finances

Section du personnel et des services généraux

Melle Sophia Petros, Assistante administrative principale
 Mme Olubukola Akosile, Assistante de comptabilité principale
 M. Gabby Owusu-Aninakwah, Assistant de communication

Section de l'information et des conférences

Mme Constanze Andel-Rimensberger, Responsable de l'information
 M. Alan Banbury, Assistant de conférence principal
 M. Shastri Persad, Assistant de conférence
 M. Lee Friend, Assistant d'information

ANNEXE III

Comptes administratifs

Bilan au 30 septembre 2008
(en livres Sterling)

	2006/2007	2007/2008
ACTIF CIRCULANT		
Solde en banque et en caisse disponible	2 513 965	2 418 478
Créances	32 060	26 516
Frais payés d'avance	50 337	58 453
Arriérés de contributions aux budgets administratifs		
1990/91 to 2001/2002 inclus	210 710	210 710
Exercice clos le 30 septembre 2003	29 977	29 977
Exercice clos le 30 septembre 2008	15 313	89 355
Provision pour arriérés de contributions	(203 420)	(203 420)
	2 648 942	2 630 069
DEDUIRE: PASSIF A COURT TERME		
Dettes et provisions pour dépenses à payer	82 491	37 635
Contributions des membres payées à l'avance	2 231	100
Provision pour installation, cessation de service et rapatriement	163 500	182 500
	248 222	220 235
TOTAL DE L'ACTIF NET	2 400 720	2 409 834
Soit:		
FONDS DE RESERVE SPECIAL		
Capital	2 560 750	2 560 750
Arriérés de contributions	(40 900)	(31 670)
	2 519 850	2 529 080
Déduire: Transfert au compte de recettes et dépenses	1 018 392	1 018 392
	1 501 458	1 510 688
FONDS DE RESERVE	899 262	899 146
Bilan au 30 septembre 2008	2 400 720	2 409 834

Compte de recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 septembre 2008 (en livres Sterling)

	2006/2007	2007/2008
Contributions des membres mises en recouvrement	1 836 314	1 827 405
Intérêts perçus - Fonds généraux	71 586	66 064
Intérêts perçus - Fonds de réserve spécial	76 107	85 178
TOTAL DES INTERESTS GAGNES	147 693	151 242
Abonnement au Bulletin trimestriel de statistiques du cacao	14 048	12 926
Autres ventes de documents	-	1 521
Autres recettes	13 118	3 933
TOTAL RECETTES	2 011 173	1 997 027
Transfert du Fonds de réserve spécial	0	14 795
Excédent / (Déficit) sur change de devises	5	6 276
	2 011 178	2 018 098
Déduire:		
DEPENSES ADMINISTRATIVES	1 914 599	2 003 419
Solde reporté sur le Fonds de réserve	96 579	14 679

ANNEXE IV

Relations avec d'autres institutions

En jouant son rôle principal dans l'industrie internationale du cacao, l'ICCO entretient des relations d'affaires avec un nombre élevé d'organisations et de sociétés. La liste des organisations et sociétés principales en contact permanent avec l'ICCO est indiquée comme suit.

ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES



Groupe d'Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Bioversity International
Cocoa Merchants Association of America (États-Unis)
Fonds commun pour les produits de base
Secrétariat du Commonwealth
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
Association européenne du cacao
Commission européenne
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Foreign & Commonwealth Office (Royaume-Uni)
Organisation internationale du café
Association internationale des confiseurs
Groupe d'étude international sur le cuivre
Fédération internationale des producteurs agricoles
Conseil international des céréales
Groupe d'étude international sur le jute
Organisation internationale du travail
Groupe d'étude international sur le plomb et le zinc
Organisation maritime internationale
Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites
Fonds monétaire international
Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
Institut international des ressources phytogénétiques
Groupe d'étude international sur le caoutchouc
Organisation internationale du sucre
Organisation internationale des bois tropicaux
Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Union nationale des opérateurs café-cacao
Groupe de la Banque Mondiale
Organisation mondiale du commerce

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

Business Watch Indonesia (BWI)
Conservación & Desarrollo (Équateur)
Conservation Internal Ghana
Fair Trade Ghana
Farmers Development Union (FADU, Nigeria)
Hands Across The Ocean Foundation (Hatof)
Institut humaniste pour la coopération avec les pays en développement (HIVOS, Pays-Bas)
Oxfam Novib (Pays-Bas)
Rainforest Alliance
Programme pour le développement durable des cultures pérennes (STCP)
Bureau régional du Fond mondial pour la nature (WWF) en Afrique occidentale

ORGANISATIONS CACAOYÈRES

ANECACAO (Équateur)

Asociación de Industriales Procesadores de Cacao (APROCAO) (Vénézuéla)

Association des industries de la chocolaterie, biscuiterie et confiserie de l'Union européenne (CAOBISCO)

Association nationale de la confiserie industrielle russe (ASKOND) (Russie)

Associazione Industrie Dolciarie (Italie)

Autorité de régulation du café et du cacao (ARCC)

Biscuit, Cake, Chocolate and Confectionery Association (BCCCA) (R.-U.)

Bourse du café et du cacao (BCC) (Côte d'Ivoire)

Bundesverband Der Deutschen Süßwarenindustrie EV (Allemagne)

Chocosuisse (Suisse)

Cacao VRAE SA, Proyecto Cacao del VRAE (Pérou)

Cámara Venezolana de Productores - Exportadores de Cacao y Café (CAPEC) (Vénézuéla)

Association du cacao du Nigéria

Conseil du cacao de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Alliance des producteurs de cacao (CPA)

Comisión Nacional del Cacao (République dominicaine)

Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) (Côte d'Ivoire)

Conseil interprofessionnel du cacao et du café (Cameroun)

Federation of Cocoa Commerce Ltd (R.-U.)

Federación Nacional de Cacaoteros (FEDECACAO) (Colombie)

Fonds de développement et de promotion des activités des producteurs de café et de cacao (Côte d'Ivoire)

Fonds de garantie des coopératives café-cacao (Côte d'Ivoire)

Conseil du cacao du Ghana

Association indonésienne du cacao (ASKINDO)

Conseil du cacao de la Malaisie

Office national du cacao et du café du Cameroun (ONCC)

Fondation mondiale du cacao

INSTITUTS DE RECHERCHE

CABI Bioscience (R.-U.)

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (France)

Centre national de recherche agronomique (Côte d'Ivoire)

Institut du cacao et de la noix de coco de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Institut de recherche sur le cacao du Nigéria

Institut de recherche sur le cacao du Ghana

Unité de recherche sur le cacao (Trinidad)

Cocoa Research (UK) Ltd

Comissão Executiva do Plano da Lavoura Cacaueira (Brésil)

Institut de recherche agricole pour le développement (Cameroun)

Instituto Nacional Autónomo de Investigación Agropecuaria (Équateur)

Instituto Nacional de Investigaciones Agrícolas (Vénézuéla)

Relations avec d'autres institutions (continuation)

SECTEUR PRIVÉ

Archer Daniel Midland (ADM)
Armajaro Trading Ltd
Blommer Chocolate
Barry Callebaut Sourcing AG
Cadbury Schweppes PLC
Cargill
China Tea Co. Ltd
Chocolates El Rey, C.A.
Daarnhouwer & Co BV
Ecom Agroindustrial Corp Ltd
ED & F Man Cocoa Ltd.
Eurochocolate
Fuchs & Hoffmann GmbH
Ferrero Trading Lux SA
Genertec International Cooperation
Guittard Chocolate Company
Kraft Foods
Lindt & Sprüngli (International) AG
LMC International Ltd
London International Financial Futures and Options Exchange
Mars Inc.
Mitsubishi Corporation (UK) Plc
Nestec Ltd
Noble Cocoa SA
Rausch Schokoladen GmbH
Schlüter & Maack
Shanghai Tiangong Cocoa Food Company Ltd
Sitos Group BV
Thorntons Plc
Toshoku Ltd
Touton SA
Walter Matter SA





L'Organisation Internationale du Cacao
Commonwealth House, 1-19 New Oxford Street
Londres WC1A 1NU

Royaume-Uni

Tel : +44 (0) 20 7400 5050

Fax : +44 (0) 20 7421 5500

www.icco.org

info@icco.org